

ⵜⴰⵎⴰⴳⴷⵓⵔ ⵉⵎⵓⵏⵏⴰⵏ

INYMISN N USINAG

Bulletin d'information de l'Institut Royal de la Culture Amazighe • Semestriel, n° 3 & 4, Mars 2005

ⵜⴰⵎⴰⴳⴷⵓⵔ ⵉⵎⵓⵏⵏⴰⵏ

ⵉⵎⵓⵏⵏⴰⵏ

3 4

ⵉⵎⵓⵏⵏⴰⵏ 2005

INYMISN N USINAG

Numéros

3 & 4

Mars 2005

Directeur

Ahmed Boukouss

Responsable de la Publication

Jilali Saïb

Comité Scientifique

El Houssaïn El Moujahid
Boudris Belaid
Fatima Boukhris
Mohammed Hammam
El Houssine Ouaazzi
M'hamed Sallou
Lahbib Zenkour

Comité de Rédaction

Mohamed Moukhlis (UERC)
Lahcen OUNIAM (UERC)

Secrétariat

Khadija Aziz
Zhour Naïm

Mise en page

Mustapha EL HOUDAIGUI (UERE)

Réalisation

Mustapha EL HOUDAIGUI

Imprimerie EL MAARIF AL JADIDA

Tél. : 037 28.06.67/68
037 79.47.08/09/15

ⵉⵎⵓⵙⵏⵉ ⵉⵎⵓⵙⵏⵉ

Bulletin d'information édité par
L'Institut Royal de la Culture
Amazighe

Centre des Affaires, Bd. Riad,
Av. Annakhil, Hay Riad, B.P. 2055,
Rabat 10 100

Tél. : 037 71 78 83

037 71 77 84

037 71 77 85

Fax : 037 71 49 63

Site Internet : www.ircam.ma

E-mail : uerc@ircam.ma

ISSN :

Dépôt légal : 2003/0068



Les actions programmées dans le plan d'action annuel 2005 s'intègrent dans la stratégie globale énoncée dans le Dahir portant création et organisation de l'Institut Royal de la Culture Amazighe et adoptée par le Conseil d'administration, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la communication et de l'ouverture sur l'environnement.

Les champs d'activité couverts par les actions programmées sont ceux déclinés dans les dispositions de l'article 3 du Dahir, à savoir :

- La collecte, la transcription et l'étude des expressions littéraires et artistiques amazighes en vue de les sauvegarder, de les promouvoir et de les diffuser ;
- La promotion de l'enseignement de l'amazighe par :
 - l'étude et l'implémentation de la graphie tifinaghe ;
 - la production des outils didactiques, dont les manuels, les grammaires, le dictionnaire de l'amazighe fondamental et des lexiques spécialisés ;
 - l'élaboration de programmes pédagogiques destinés à l'enseignement et à l'éducation des adultes ;
 - la participation à la formation initiale et à la formation continue des enseignants de l'amazighe ;
- L'élaboration de programmes de nature à encourager et à renforcer la place de l'amazighe dans la communication et l'information ;
- L'établissement de relations de coopération avec les institutions et établissements à vocation culturelle et scientifique, notamment les départements ministériels, les universités et les associations culturelles.

En application des recommandations du Conseil d'administration, le plan d'action adopte une démarche intégrative qui se déploie sur quatre axes majeurs :

1. Une monographie consacrée à la région du Nord :
 - a. la réalisation de cette monographie a pour objectif de permettre d'avoir un ensemble d'informations scientifiques sur une région d'actualité et qui a été peu investie par la recherche ;
 - b. la monographie fera l'objet d'une approche multidisciplinaire et engagera différents centres, chacun selon son domaine d'intervention.
2. Les actions de recherche spécifiques aux centres en fonction des priorités retenues.
3. Les actions à caractère transversal impliquant deux ou plusieurs centres.
4. La recherche contractuelle sur la base de l'externalisation de certaines actions ne pouvant être réalisées à l'intérieur de l'Institut. La sélection des projets soumis se fera sur la base d'un manuel de procédure approprié.

Activités du Rectorat

Activités scientifiques

Publications

- 2004 : « La standardisation de l'amazighe : quelques prémisses » In M. Ameur et A. Boumalk (dir.), *Standardisation de l'amazighe*, actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique, publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, série : Colloques et séminaires N°3, El Maârif Al Jadida, Rabat, p. 11 - 22.
- 2004 : Participation à la rédaction de *Initiation à la langue amazighe*, M.Ameur et Al., publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, série : Manuels N° 1, El Maârif Al Jadida, Rabat, 86 p.
- 2004 : « Ecologie et migration linguistique : le cas du Maroc ». In *Revue d'Aménagement Linguistique : Aménagement linguistique au Maghreb*. Numéro préparé sous la direction de Foued Laârousi, N° 107, hiver 2004, Office Québécois de la Langue Française, p. 91 - 102.
- 2004 : « La diversité culturelle au Maroc », Exposition Maroc, Fondation Projekten de Nieuwer Kerk, Musée d'Amsterdam.
- 2004 الأمازيغية والسياسية اللغوية والثقافية بالمغرب، مركز طارق بن زياد، الرباط 112 ص.



M. Ahmed Boukouss, Recteur de l'IRCAM

Communication

Communication interne

- Réunions de prise de contact avec les Centres de recherche de l'Institut
- Réunions avec le personnel administratif

Communication externe

- Entrevues avec la presse écrite :

- Tel Quel N° 140
- Aujourd'hui le Maroc N° 587
- Le Matin du 13.09.2004
- Famille Actuelle N° 43

– النهار المغربية، العدد 122

– الأسبوعية الجديدة، العدد الأول

– بيان اليوم، 2004.12.8

- Emission télévisée :

– برنامج لقاء مفتوح، القناة الأولى، 12 غشت 2004

- Entrevue radiophonique

- RTM chaîne internationale : le 09/09/2004, émission « Kantara ». Thème : L'amazighe dans l'enseignement.

Sessions du Conseil d'administration

Conformément aux dispositions du Dahir Royal portant création et organisation de l'IRCAM, le Conseil d'administration de l'Institut (CA) a tenu plusieurs sessions ordinaires et extraordinaires. Ci-après le résumé des séances de travail.

1- Première session ordinaire : le 30 janvier et les 4, 5 et 6 mars 2004.

Les travaux de cette session (30/01/04) ont été consacrés à l'étude et à la discussion des rapports de la Commission des Affaires Culturelles, Scientifiques, Educatives et de la Communication et de la Commission des Affaires Administratives Financières et du Budget. Ont été également discutés les projets de coopération et de partenariat avec les institutions nationales et étrangères.

Au mois de Mars (4, 5 et 6/03/04), le Conseil a discuté et approuvé le rapport annuel relatif aux activités des centres de recherche et des départements administratifs. Une part importante du débat a été consacrée aux questions de stratégie. Il a été ainsi décidé de réfléchir à l'élaboration d'une stratégie de travail globale pour le Conseil d'administration et de les activités de l'Institut. Il a été aussi proposé de constituer des commissions chargées de se pencher sur les dossiers prioritaires. Il s'agit de : la Commission des Affaires Juridiques, la Commission de l'Enseignement, la Commission de l'Information et de la Communication et la Commission d'Ouverture sur l'Environnement.

2- La session extraordinaire du 14 et 15 mai 2004

Cette session, tenue les vendredi et samedi 14 et 15 mai 2004, a été consacrée à l'étude de la stratégie globale de l'Institut. L'ordre du jour a comporté la discussion des rapports des commissions constituées lors de la session ordinaire précédente. Le débat a porté sur les rapports de la Commission des Nominations et de la Représentation, de la Commission de l'Information et de la Communication et de la Commission de l'Enseignement. La discussion des deux rapports restant a été reportée à une session ultérieure. Les débats portant sur les rapports des deux dernières commissions ont donné lieu à des recommandations relatives aux domaines de l'information et de l'enseignement.

3- Deuxième session ordinaire : 23 et 24 juillet 2004.

Les séances de cette session ordinaire ont été consacrées à l'examen du budget de l'Institut au titre de l'année 2005, et à son plan d'action pour les années 2005 et 2006. Après délibérations, le Conseil a approuvé le projet du budget et le plan d'action de l'IRCAM pour l'année 2005. L'examen du plan d'action de l'année 2006 a été reporté, en attendant que le Conseil finisse la mise en place de la stratégie globale de l'Institut. Ont été également discutés, lors de cette session, les rapports de la Commission des Affaires Juridiques, de la Commission de l'Information et de la Communication et la Commission de l'Enseignement.

4- Deuxième session extraordinaire des 23 et 24 décembre 2004

Conformément aux dispositions du Dahir portant création et organisation de l'IRCAM, et conformément à la décision prise par le CA lors de sa session ordinaire du 23 et 24 juillet 2004, le CA s'est réuni en session extraordinaire les 23 et 24 décembre 2004, au Centre d'Accueil et des Conférences du Ministère de l'Equipement, à Rabat.

La discussion a porté sur des aspects du Statut du personnel et du Règlement intérieur de l'IRCAM, à la lumière du rapport présenté par la Commission des Affaires Juridique du CA. A été également discuté et adopté le rapport présenté par la Commission d'Ouverture sur l'Environnement.

Enfin, le CA a décidé de tenir sa prochaine session ordinaire, au titre de l'année 2004, durant le mois de mars. Seront discutés lors de cette session les rapports annuels des activités et des réalisations de l'Institut durant l'année 2004.

Conseil d'administration : travaux des Commissions

Outre les commissions permanentes du Conseil d'administration de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (La Commission des Nominations et de la Représentation, la Commission des Affaires Culturelles, Scientifiques, Educatives et de la Communication et la Commission des Affaires Administratives et du Budget), quatre autres commissions de travail ont été constituées et ont été chargées de préparer les plates-formes nécessaires à l'élaboration de la stratégie globale du Conseil d'administration et de l'IRCAM, notamment au niveau des secteurs prioritaires dans le domaine de la promotion de l'amazighité, tels que l'enseignement, l'information et l'ouverture sur l'environnement. Il s'agit des commissions suivantes :

- La Commission de l'enseignement, composée des membres suivants : MM. Lahcen Oulhaj (président), Abdeslam Khalafi (rapporteur), Meriyam Demnati, Leila Meziane Benjelloun, Ali Safi Moumen et Brahim Akhiat (membres). Elle est chargée de préparer la plate-forme relative à l'intégration de l'amazighité dans le système éducatif.

- La Commission de l'Information et de la Communication qui se compose de : MM. Mohamed Ajaajaa (président), Ahmed Assid (rapporteur), Amina Ibnou Cheikh, Jilali Saïb, M. Mohamed Sallou et Ali Safi Moumen (membres). Elle a pour mission l'étude du dossier de l'information et de la Communication et la préparation d'un rapport devant servir de plate-forme à la stratégie du Conseil et de l'Institut dans le domaine de l'information et de la Communication.

- La Commission d'Ouverture sur l'Environnement composée de MM. Ali Khadaoui (président), Mimoun Ighraz (rap-

porteur), Hassan Id Belkacem, Brahim Akhiat, Mohamed Chami et Ilyas Omari (membres). Cette commission est chargée d'élaborer un rapport relatif à la stratégie du Conseil et de l'Institut dans le domaine de l'ouverture sur l'environnement et des rapports de l'Institut avec les organismes, les institutions, les associations culturelles et les organisations de la société civile.

- La Commission des Affaires Juridiques, qui se compose de MM. Ali Bougrine (président), Ali Khadaoui (rapporteur) et Hassan Id Belkacem, Jilali Saïb, Hassan Benhakeia et Mohamed Chami (membres). Cette commission a été chargée de l'étude des Statuts du personnel et du Règlement intérieur de l'IRCAM.

Plusieurs réunions ont été organisées par chaque commission et des rapports relatifs aux différents dossiers ont été élaborés et font l'objet de discussions lors des sessions du Conseil d'administration. L'objectif étant la mise en place de la stratégie globale de l'Institut.



L'IRCAM LANCE LE PREMIER PROGRAMME DE RECHERCHE CONTRACTUELLE au titre de l'année 2004

Dans le cadre des efforts déployés par l'Institut Royal de la Culture amazighe (IRCAM), en vue de la promotion de la recherche scientifique et son adaptation aux exigences du développement de la langue et de la culture amazighes et leur intégration conséquente dans les domaines culturel, pédagogique, éducatif et socio-économique, le premier programme de recherche contractuelle a été lancé à partir des plans d'action des centres de recherche de l'Institut. Ce programme a fait l'objet du premier appel à manifestation d'intérêt relatif aux domaines de recherche prévus au titre de l'année 2004, à savoir : la langue amazighe ; la didactique et la pédagogie de la langue amazighe, l'anthropologie et la sociologie, l'histoire, les expressions littéraires et artistiques, la traduction et la communication, l'informatique (Voir tableau des domaines et thèmes, ci-après).

Cet appel à manifestation d'intérêt se veut une consultation nationale menée par l'IRCAM auprès des chercheurs universitaires et non universitaires, spécialistes des domaines précités. Il a été accueilli favorablement par la communauté des chercheurs nationaux dont plus de 300 candidats ont exprimé leur intérêt et présenté leurs offres relatives aux différents domaines précités.

La procédure de soumission consiste en l'envoi d'une lettre manuscrite de manifestation d'intérêt à l'attention de M. le Recteur, assortie d'un curriculum vitae du chercheur. Le Recteur désigne une commission d'experts spécialisés dans chacun des domaines objet d'appels, qui procède à l'examen des dossiers de manifestation d'intérêt et la présélection

des candidats. Les candidats retenus reçoivent par courrier les cahiers des prescriptions spéciales (CPS) afférents aux projets à réaliser, et sont invités à une séance de mise au point des modalités d'exécution desdits projets et d'établissement de contrats de prestations.

Le Cahier des Prescriptions Spéciales relatif à chaque projet est élaboré par le Conseil scientifique du centre. Les principes généraux et les orientations générales communes à l'ensemble des projets sont établis par la Commission scientifique de l'Institut. Le CPS et le formulaire de présentation des offres sont communiqués aux candidats retenus pour la soumission de leurs propositions.

Le jugement final des offres des candidats est fait suivant la procédure indiquée dans le Manuel d'aide à l'Evaluation des Projets, établie par la Commission scientifique de l'IRCAM. Ce manuel est remis individuellement à chaque évaluateur relevant d'une commission d'évaluation. Les résultats des jugements des propositions sont rendus publics par le Recteur à travers les moyens de communication en vigueur.

Les candidats dont les projets sont retenus sont convoqués à une séance de travail avec le Directeur du Centre, le responsable du domaine et les chercheurs du centre concerné, en présence, si besoin est, d'autres experts. Dans cette réunion, il est procédé à la mise au point des modalités d'exécution du projet et des termes de contrat de prestation à établir entre le candidat et le Rectorat de l'IRCAM.

Les projets objet d'appels d'offres pour la réalisation de recherche contractuelle au titre de l'année 2004 Domaines et thèmes de recherche

Domaine de recherche	Thèmes
Aménagement Linguistique (CAL)	Morphologie verbale, Morphèmes grammaticaux,
Anthropologie et Sociologie (CEAS)	<p>Patrimoine architectural en milieu amazighe : état des lieux et perspectives de conservation, de réhabilitation et de développement - Le droit coutumier amazighe : Izerfan - La toponymie amazighe au Sahara marocain - Les systèmes d'irrigation traditionnels - Faisabilité du SIG.</p> <p>العلاقة بين الثقافة وجمعيات التنمية المحلية - أنظمة الري التقليدية - الألعاب التقليدية لدى الأمازيغ - القوانين العرفية الأمازيغية إزرغان - الطوبونيميا الأمازيغية بالصحراء المغربية.</p>
Histoire (CEHE)	<p>تحقيق مخطوط "كتاب البدع" وإعداده للنشر - تحقيق مخطوط "المجموع اللائق على مشكل الوثائق" وإعداده للنشر - دراسة وإنجاز أبحاث تتعلق بتاريخ وحضارة الأمازيغ - إعداد نقائش "إبيغرافيا" للنشر.</p>
Didactique et pédagogie (CRDPP)	<p>Bandes dessinées et dessins animés - CD - Rom - Illustrations - Formation à distance - Alphabétisation - Manuel - Supports didactiques.</p>
Expressions Littéraires et artistiques (CEALPA)	<p>Collecte de corpus littéraires - Animation musicale - Illustration des contes - Narration des contes - Exploitation d'une œuvre d'art - réalisation d'études sur l'art et littérature amazighes.</p>
Traduction et Communication (CTDEC)	<p>Traduction d'ouvrages (recueils de contes et études), de l'amazighe, du français et de l'arabe vers l'espagnol, l'allemand et l'anglais - Etude sur « l'image de l'amazighité dans les médias ».</p>
Informatique (CEISIC)	<p>Conception et élaboration de polices amazighes artistiques sous format numérique - Conception informatique et réalisation d'un traducteur de l'amazighe vers d'autres langues et vice versa - Conception informatique et réalisation d'un analyseur morphologique amazighe - Conception et réalisation d'un programme de la reconnaissance de la parole amazighe.</p>

In memoriam

Ali Sadki Azaykou n'est plus

Le professeur et historien Ali Sadki Azaykou, membre du Conseil d'administration de l'IRCAM, nous a quitté le vendredi 10 septembre 2004. Il fut un homme qui dédia sa vie pour la défense la langue et la culture amazighes. Ses écrits, de facture académique, ont pour objectif de démystifier notre histoire et mettre en relief la contribution majeure des amazighes à l'histoire de l'Afrique du nord et du pourtour méditerranéen. M. Ali Sadki Azaykou jouit d'un respect de la part de ses pairs et des historiens marocains en général. Sa quête scientifique et objective de la vérité en histoire force l'estime, d'autant plus que le défunt a choisi de mener sa lutte avec sérénité, loin des feux des projecteurs.

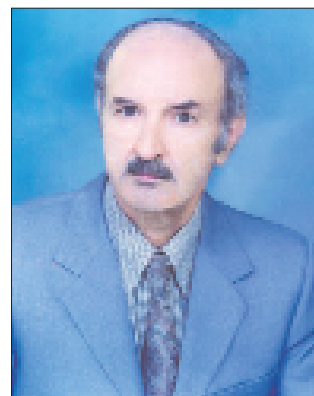
Biographie :

Ali Sadki Azaykou est né en 1942, à Igran n Tawinkht (région de Taroudant). Scolarisé dans son village natal, il poursuivra ses études secondaires à Marrakech. En 1962, il a exercé comme enseignant à Imi n Tanout. Et en 1968, il sera titulaire d'une licence en histoire. Ce qui lui permit d'accéder à l'enseignement secondaire, puis de travailler à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines à Rabat.

Son activisme l'amènera à participer à la fondation de l'Association Marocaine de Recherche et des changes Culturels en 1967. Ses contributions dans le domaine de la recherche historique et de l'histoire amazighe en particulier sont aussi nombreuses que variées. Nous en retiendrons: *L'histoire du Maroc ou les interprétations possibles* (publications du Centre Tarik Ibn Ziyad – 2003), *Namadij Min Asma' Al Aâlam Al Jughrâfiya Wa Al Bachariya Al Maghribiya* (Publications de l'IRCAM – 2004). Soulignons aussi que le défunt a contribué par une série d'articles scientifiques à des revues

académiques : revue de la Faculté des Lettres de Rabat, revue de la Faculté des Lettres de Fès, la revue *Hespéris...*

Dans le domaine de la production en amazighe, M. Ali Sadki Azaykou a publié deux recueils de poésie : *Timitar* (Okad – Rabat – 1988) et *Izmoul'n* (Annajah Al Jadida – Casablanca – 1995).



M. Moukhlis

Adieu Si Ali !

La nuit attend vraiment le croissant,
Le jour s'enveloppe dans un voile angoissant.
Moroses sont, ce matin, les muses et la plume,
Mornes sont les parchemins qu'elles parfument.

Sous l'arbre dont les fruits sont des poèmes,
Elles chantent le chant triste des bohèmes.
Assis sous le portail de la vie et de l'histoire,
Je vois s'étendre l'immensité d'un dortoir,
Je vois des anges accueillir avec des prières
Celui qui a tant semé l'amour sur la terre,
Je regarde défiler des quatrains et des fleurs
Et mille et mille larmes coulent dans mon cœur.
Le raïs du verbe et de l'ahwach s'est éteint.
Il repose au milieu du basilic dans un jardin.
Adieu, Maître, l'amghar de la plume et des rimes !

Adieu, l'ami, Sidqi, Si Ali, le sublime !

Abderrahim Lâtaoui
Rabat, Septembre 2004

رحم الله فقيدنا العزيز، الأستاذ والشاعر السي علي صدقي أزيكو برحمته الواسعة.
إننا لله وإننا إليه راجعون.



Conférence de presse à l'IRCAM Standardiser progressivement la langue amazighe

Dans le cadre de sa politique de communication et d'ouverture sur son environnement, l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) a organisé le mercredi 31 Mars 2004, à 10 heures, au siège de l'Institut, une conférence de presse à laquelle ont été conviés les journalistes de différents organes d'expression. Cette manifestation vient suite à la publication du manuel scolaire « *Tifawin a tamazighte* », relatif à l'enseignement de la langue amazighe.

Ont été invités à cette conférence, en plus des représentants de la presse nationale, des membres du Conseil d'administration (CA), le Secrétaire général, les Directeurs des centres de recherche et les chercheurs de l'Institut. Etaient aussi présents lors de cette activité deux cadres du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (dont le représentant de ce Ministère au sein du CA) et le représentant du Ministère de la Communication au sein du CA.

Dans son allocution d'ouverture de la conférence, M. Ahmed Boukouss, Recteur de l'IRCAM, a tenu à remercier les personnes qui ont répondu à l'invitation de l'Institut et a souligné que la rencontre s'inscrivait dans le cadre de l'établissement d'une communication avec la presse nationale, en l'occurrence la presse écrite.

Les interventions et les interrogations des journalistes ont porté sur la conception qui a gouverné le manuel scolaire élaboré et réalisé par l'IRCAM, la distribution de ce dernier au sein des établissements scolaires, le processus de standardisation qui le sous-tend et les réactions critiques qu'il a suscitées. Les représentants de la presse ont soulevé aussi le problème des relations entre l'IRCAM et le MENJ, la question de la représentativité régionale au sein de l'Institut et le rapport entre l'IRCAM et le tissu associatif amazighe.

Ont répondu à ces interrogations, en plus du Recteur de l'Institut, MM. Boudris Belaïd (Directeur du CRDPP), M'hamed Baghdadi et Mme Meriem Demnati (Chercheurs au CRDPP), Mehdi Iazzi (chercheur au CAL) et Ahmed Assid (chercheur au CEAELPA). Ils ont tous apporté des éclaircissements relatifs à la démarche progressive adoptée au niveau de la standardisation. Une standardisation tenant compte de la pratique vivante de la langue amazighe appelée à être unifiée de manière graduelle et convergente à partir de ses trois grandes variantes. Des réponses ont été également apportées quant à la nature des responsabilités de l'Institut et du MENJ et aux relations qui existent entre la création de l'IRCAM et les revendications du Mouvement Amazighe.

11^{ème} Edition du Festival International de la Musique et de la Chanson pour Enfants

CHORALE DE L'IRCAM : une participation réussie

Sous le haut patronage de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI et sous le thème : « La musique, le message de la paix », l'Association El Adwatain de la Musique à organisé la 11^{ème} Edition du Festival International de la Musique et de la Chanson pour Enfants, du 3 au 5 Avril 2004, à la salle Haj Mohamed Bahnini, à Rabat.

C'est dans ce cadre que la chorale de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM), dirigée par le musicien et musicologue Maître Belaïd El Akkaf, a participé à cette manifestation grandiose, le Dimanche 4 avril 2004.



La chorale de l'IRCAM, composée d'une vingtaine d'enfants, a fasciné l'auditoire en interprétant trois chansons, chacune dans une des grandes variantes de la langue amazighe. Toutes ces chansons constituent un hymne à la liberté, à la mère (conçue comme symbole de la tendresse) et à la nature (considérée comme source de joie et de bonheur).

Maître Belaïd El Akkaf a réussi, grâce à son talent et aux prestations de sa troupe de musiciens, à marier les rythmes musicaux amazighes authentiques à des airs empruntés à la musique classique et à aux autres cultures du monde.

Cette activité de la chorale de l'IRCAM constitue une réussite et une source de fierté pour cette jeune institution appelée à faire de l'amazighité un vecteur et un levier pour les valeurs de diversité et de pluralisme.

L'anthropologie et la tribu au Maroc

Dans le cadre de son programme de formation pour de l'année 2004, le Centre des Etudes Anthropologiques et Sociologiques (CEAS) a organisé, le vendredi 14 Mai 2004, à 15 heures, une séance d'encadrement au profit de ses chercheurs, sur le thème : « L'anthropologie et la tribu au Maroc ». La séance a été animée par M. El Mokhtar El Harras, professeur de sociologie à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat. Etaient conviés à cette activité les chercheurs du CEAS ainsi que MM. Mohamed Moukhlis et Abderrahman Billouch.

Dans son exposé, M. El Harras a traité de la notion de tribu dans les écrits d'Ibn Khaldoun, Robert Montagne, Jacques Berques, David Hard et Ernest Gellner. En outre, l'intervenant a mis en relief les différentes approches adoptées par ces chercheurs par rapport à la tribu conçue comme institution politique et sociale.

Le débat a permis aux chercheurs du CEAS de discuter, en plus des problématiques théoriques soulevées par M. El Harras, d'autres approches préconisées par d'autres chercheurs en matière d'analyse de la tribu, notamment les travaux du géographe Jean Driesch, qui a dressé la carte de l'opposition des « Leffs » dans le Haut Atlas Central, et l'apport de Paul Pascon, qui a effectué une relecture des travaux réalisés par Jacques Berques.



CEAELPA: la chorale de l'Institut félicitée

Dans le cadre de ses activités internes à l'IRCAM, le Centre des Etudes Artistiques, des Expressions Littéraires et de la Production Audiovisuelle a organisé une matinée festive au profit des enfants de la Chorale de l'Institut, le dimanche 4 juin 2004, à 10 heures. L'activité avait pour but de décerner des "certificats d'encouragement" aux enfants de la chorale, suite à leur participation au Festival International de Musique et de la Chanson pour Enfants organisé par l'Association Al Adwataïn de la Musique, du 3 au 5 Avril 2004, à la salle Haj Mohamed Bahnini, à Rabat.

Durant l'ouverture de la manifestation, M. Le Recteur a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les enfants pour le succès qu'ils avaient remporté et a souligné le caractère novateur de la chorale de l'Institut. En outre, il a affirmé que le travail accompli par M. Belaïd El Akkaf, chercheur au CEAELPA et responsable de la chorale, mérite le respect et la reconnaissance. Il a ajouté que les enfants composant la chorale bénéficieront d'autres activités, notamment des cours d'apprentissage de l'amazighe qui leur seront assurés par M. Billouch (expert en pédagogie), à partir de la prochaine rentrée scolaire.

L'allocution de M. Le Secrétaire général de l'IRCAM a focalisé sur la nécessité d'améliorer et d'étendre les activités de la chorale. Il a affirmé que l'Institut ne ménagera aucun effort pour offrir aux enfants les meilleures conditions pour effectuer leurs activités.

Prenant la parole au nom du Directeur du CEAELPA, M. Belaïd El Akkaf a remercié les enfants, leurs parents et les responsables de l'Institut. Il a aussi affirmé que le but de l'activité est de décerner des "certificats d'encouragement" aux enfants composant la chorale. Il a ajouté que les certificats leur sont décernés suite à leur participation très réussie au Festival International de Musique et de la Chanson Pour Enfants. Après la cérémonie de remise des certificats, M. le Recteur a donné la parole aux enfants qui, après avoir remercié les organisateurs de la matinée, ont tous exprimé leur souhait de voir la chorale poursuivre ses activités.

Reconnaissance internationale de l'alphabet tifinaghe

La reconnaissance internationale de l'alphabet tifinaghe permettra à la langue Amazighe de réaliser un saut qualitatif dans le cadre de l'intérêt qui lui est accordé pour la promouvoir et la hisser à la place qui lui revient. Cette réalisation inédite est le fruit d'un effort considérable déployé par l'IRCAM en vue de normaliser l'alphabet tifinaghe et de le faire admettre auprès des organismes internationaux spécialisés. L'alphabet Tifinaghe, dont le dossier technique a été élaboré par l'IRCAM, a été officiellement reconnu en tant que partie du Plan multilingue de Base par l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO).

Le codage Tifinaghe, qui contient 54 caractères et 25 emplacements vides pour d'éventuels réarrangements futurs, a été accepté à l'unanimité par les délégations des différents pays participant aux travaux, qui se sont déroulés du 21 au 25 juin à Toronto (Canada).

Tous les pays présents durant les travaux ont souligné l'excellente qualité technique de la proposition initiée par l'IRCAM, indiquant qu'il s'agit là d'un fait exceptionnel qu'il convient de souligner.

Avec la codification de l'écriture tifinaghe, l'amazighe pourra bénéficier de la normalisation des produits électroniques et de l'attribution d'un code informatique (répertoire, nom et numéro) aux caractères tifinaghes, ce qui permettra d'assurer l'échange de documents électroniques sans perte d'information.

Cette décision témoigne de la rigueur scientifique qui a gouverné le travail de recherche effectué par l'IRCAM, grâce aux chercheurs du Centre d'Aménagement Linguistique et du Centre des Etudes Informatique et des Systèmes d'Information et de Communication.

Elle est le fruit de deux années de travail et de recherche assidus, accomplis par l'Institut pour que cet alphabet millénaire soit intégré au sein des outils informatiques et des technologies de communication de pointe. La décision de l'ISO-UNICODE est un motif de fierté pour l'IRCAM dont la mission principale est de valoriser, développer et promouvoir le patrimoine amazighe dans ses diverses expressions.

M. Moukhlis



Le Discours d'Ajdir : un événement historique majeur

Le Discours prononcé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à Ajdir le 17 octobre 2001 (29 Rajab 1422), constitue un événement historique capital pour notre pays : il scelle la volonté royale de sauvegarder et de promouvoir la culture amazighe, en vertu de l'article 19 de la Constitution ; il est porteur d'une vision stratégique de l'amazighité en tant que composante fondamentale de la culture nationale et il inaugure la cérémonie d'apposition du Sceau Chérifien scellant le Dahir créant et organisant l'Institut Royal de la Culture Amazighe.

Dans une vision prospective, qui réconcilie notre société avec la composante amazighe de son identité, Le Souverain a mis en exergue les fondements d'une stratégie fondée sur des bases qui accordent toute sa légitimité à l'amazighité. Cette légitimation est soulignée dans les idées force suivantes:

1. L'amazighité est une donnée historique qui plonge ses racines au plus profond de notre histoire et de notre civilisation. En effet, l'archéologie, la préhistoire et l'histoire nous livrent des enseignements instructifs sur la civilisation de nos ancêtres, une civilisation avancée et souvent brillante; des personnages illustres ont contribué à l'éclat de la civilisation méditerranéenne et des vestiges grandioses témoignent de ce passé glorieux qui honore notre présent et notre avenir.

2. L'amazighité constitue un élément essentiel de notre culture et du patrimoine national commun à toutes les composantes de la communauté nationale sans exclusive. L'amazighité, qui a longtemps été perçue comme un handicap historique entravant la constitution de l'Etat nation, acquiert ainsi ses lettres de noblesse. C'est notre bien à tous, indépendamment de la région, de la langue et de la culture d'origine ; c'est un patrimoine qui structure notre inconscient collectif et marque notre comportement. De ce fait, l'amazighité doit susciter l'adhésion de la communauté nationale dans son ensemble.

3. L'amazighité représente l'un des symboles linguistiques, culturels et civilisationnels de la personnalité marocaine. En soulignant que l'amazighité constitue l'un des piliers majeurs de notre personnalité, Le Souverain nous invite à nous réconcilier avec nous-mêmes. Cette réconciliation est importante car, elle seule, est à même de faire de nous une véritable communauté nationale, des citoyens solidaires animés par l'amour de la patrie et par l'esprit citoyen.

4. La promotion de l'amazighité est un levier important dans le projet de société démocratique et moderniste auquel aspire notre pays. Cette idée est capitale car elle met l'accent sur le fait que les langues et les cultures nationales représentent une richesse symbolique qu'il convient de développer et de promouvoir au même titre que les richesses matérielles. Mieux encore, la prise en charge de l'amazighité dans le processus de développement durable de notre société est l'une des conditions de la réalisation de ce à quoi nous aspirons, à savoir une société juste et démocratique.

5. La promotion et le développement de l'amazighité relèvent de la responsabilité nationale. Cette affirmation signifie que la nation entière prend l'engagement de promouvoir l'amazighité en lui accordant la place qui lui revient de droit dans les différents secteurs, notamment l'éducation et les médias. Aussi l'amazighité, intégrée dans le tissu national, se trouvera-t-elle soustraite à la précarité. En accédant à la dimension nationale, elle s'inscrira davantage dans les référents du progrès et de la modernité.



6. L'amazighité doit s'ouvrir sur le monde moderne afin de garantir les conditions de son développement et de son épanouissement. L'ouverture sur les valeurs de la modernité, le dialogue et la tolérance ne peuvent être que bénéfiques car ils permettent l'enrichissement et l'épanouissement mutuels.

Cette vision de l'amazighité rompt résolument avec l'approche réductrice qui a prévalu avant le Discours d'Ajdir. En effet, depuis, l'insertion de la langue et de la culture amazighes dans l'école nationale et les médias nationaux aura un effet positif sur le développement durable de notre société en contribuant à renforcer l'intégration de régions entières et à réduire l'inégalité des chances entre les citoyens, notamment entre les ruraux et les citadins.

La stratégie initiée par Sa Majesté procède d'une vision lucide et généreuse car sous-tendue par une connaissance empathique de notre réalité culturelle et linguistique riche par son unité à travers sa diversité. Elle s'inscrit dans une vision prospective tout en se dotant des moyens permettant sa concrétisation, notamment par la création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM). La création de l'IRCAM et sa dotation de moyens humains et matériels à la mesure des défis à relever constituent sans conteste la preuve tangible de la volonté étatique de promouvoir l'amazighité en la situant dans le cadre de la responsabilité nationale. La mission dévolue à cette institution est de mettre en oeuvre les conditions scientifiques et techniques de la promotion de l'amazighe en vue de son insertion dans le système éducatif, dans les médias et dans la vie publique. Dans cette perspective, les réalisations de l'IRCAM sont d'ores et déjà considérables, notamment dans les domaines de la réalisation des supports pédagogiques, de la codification de la graphie tifinaghe, de la standardisation de la langue et de la connaissance du patrimoine culturel et artistique.

En créant les conditions institutionnelles de la sauvegarde et de la promotion de la culture amazighe, le Discours royal d'Ajdir est assurément un événement majeur de notre histoire contemporaine qu'il convient de commémorer à sa juste valeur.

Ahmed BOUKOUSS
Recteur de l'IRCAM



IRCAM : **Commémoration du troisième anniversaire** **du Discours Royal d'Ajdir et de la création** **de l'Institut Royal de la Culture Amazighe**

La création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe constitue un tournant historique quant au devenir de l'amazighité au niveau national. Cette institution créée par Dahir Royal (17 octobre 2001) a pour objectifs de sauvegarder, promouvoir et développer l'amazighité dans ses diverses expressions. En outre, et en collaboration avec les institutions nationales, elle œuvre pour que l'amazighité trouve la place qui est sienne, en tant que patrimoine de tous les marocains et composante fondamentale de l'identité nationale. Trois années après, le bilan de cette structure scientifique et académique peut être qualifié d'honorable. Les réalisations sont là et concernent différents domaines. L'IRCAM, conformément à ses prérogatives, a initié plusieurs actions, lancé des travaux, élaboré des projets et organisé plusieurs activités à caractère scientifique.

La commémoration du troisième anniversaire du Discours Royal d'Ajdir et de la création de l'IRCAM (prévue pour les 23 et 24 octobre 2004, à Rabat) revêt une importance particulière. Elle sera l'occasion pour les responsables et les chercheurs de l'Institut de dresser le bilan de deux années d'activités intenses et mettre en relief la stratégie de cette institution dans différents secteurs, ses perspectives d'avenir et les défis qu'elle est appelée à relever. Ainsi, après deux années riches en activités, l'IRCAM a pu s'acquitter de ses missions dans plusieurs domaines en réalisant des travaux essentiels et en prenant des décisions importantes à savoir :

- La codification de l'alphabet tifinaghe ; le codage informatique de l'alphabet tifinaghe et son inclusion dans le système l'Unicode
- L'intégration, progressive, de l'amazighe dans l'école marocaine ;
- La signature de plusieurs conventions cadres avec des institutions nationales et étrangères (Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, Ministère de la Communication, Ministère de la Culture, l'Institution Diwan Al Madalim et l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales) ;
- L'organisation de séminaires, colloques, rencontres et tables-ronde sur des thèmes en relation avec l'amazighité dans ses diverses expressions et manifestations (standardisation de l'amazighe, pédagogie, anthropologie, histoire, littérature, traduction, communication, informatique...)
- La mise en place du site Web de l'Institut ;
- La publication des N° 1 et 2 du bulletin de l'IRCAM ;
- La publication d'ouvrages scientifiques et de manuels et supports didactiques ;
- L'élaboration de stratégies globales dans les domaines de l'enseignement, de la communication et de l'ouverture de l'Institut sur son environnement ...

Le programme retenu pour commémorer cet événement historique s'étale sur deux journées et comporte des manifestations scientifiques, artistiques et musicales.

M. Moukhlis

Commémoration du Discours Royal d'Ajdir Conférence de presse organisée par l'IRCAM

Dans le cadre de la commémoration du Discours Royal d'Ajdir, l'IRCAM a organisé le lundi 18 octobre, à 11 heures, une conférence de presse animée par M. Ahmed Boukouss (Recteur de l'Institut), M. El Houssain El Moujahid, (Secrétaire général de l'Institut), et MM. Lahcen Oulhaj, Mohamed Ajaajaa et Ali Khaddaoui, membres du Conseil d'administration de l'IRCAM. Ont assisté à cette activité, en plus des représentants de la presse et d'agences de presse nationales et étrangères, des membres du conseil d'administration de l'IRCAM, les Directeurs des centres de recherche, les Chefs des départements, des Services et des chercheurs.



De gauche à droite : MM. Mohamed Ajaajaa, Ahmed Boukouss,

Dans son allocution d'ouverture, M. le Recteur a rappelé que la conférence s'inscrit dans le cadre de la commémoration du Discours Royal d'Ajdir et de la création de l'IRCAM. Il a affirmé que le Discours Royal du 17 octobre 2001 (à Ajdir) constitue un événement historique majeur et d'une importance capitale pour le pays. Un discours, a-t-il ajouté, qui témoigne de la reconnaissance officielle de l'amazighité et qui dessine une stratégie pour l'amazighité conçue comme composante fondamentale de la culture nationale.

M. Le Recteur a souligné que le Discours Royal a affirmé que l'amazighité est une donnée historique car ses racines plongent dans les profondeurs de notre histoire et civilisation et qu'elle constitue un patrimoine de tous les marocains dont le développement renforce et consolide le projet d'édification d'une société moderniste. Il a également réaffirmé que la création de l'IRCAM confirme, de façon claire, la volonté de l'Etat quant à la promotion de l'amazighité. M. le Recteur a également souligné que cette institution a pour mission de préparer les conditions techniques et scientifiques pour le développement de l'amazighité. Il a enfin affirmé que les réalisations de l'Institut ne sont pas négligeables, particulièrement, dans le domaine de la préparation des supports didactiques et linguistiques, de la codification de la graphie et de tout ce qui a trait à la recherche culturelle et littéraire.

M. Mohamed Ajaajaa, président de la Commission de l'information, a traité des grandes lignes de la stratégie de l'Institut dans le domaine de l'information et de la communication, tout en rappelant la convention cadre signée par l'IRCAM et le Ministère de la Communication. Une convention qui a permis la création d'une commission mixte chargée de coordonner les efforts et proposer les actions et les programmes communs et en assurer le suivi et l'exécution. M. Ajaajaa a affirmé qu'un programme de travail a été arrêté ; il comporte les actions préliminaires retenues comme prioritaires par la commission. Enfin, M. Ajaajaa a rappelé que ce programme, soumis à MM. le Recteur et le Ministre pour signature, comprend des actions répondant aux besoins de cette période de transition.

M. Lahcen Oulhaj, président de la Commission de l'enseignement, s'est penché sur la convention signée par l'IRCAM et le MEN pour l'intégration de l'amazighe dans le système éducatif national et

a rappelé le travail accompli par la commission mixte. Cette dernière, a-t-il souligné, travaille avec sérénité pour la concrétisation de la volonté Royale. Il a enfin affirmé que l'intégration de l'amazighe dans l'école marocaine constitue une opération lourde, qui concerne un pan important de la société. Cette opération, a-t-il conclu, se poursuit, cependant, avec efficacité et progression.

M. Ali Khadaoui, président de la Commission de l'ouverture sur l'environnement, a affirmé que, conformément au Dahir portant création et organisant l'IRCAM, l'Institut initie des actions de coopération avec les institutions gouvernementales et les cadres de

la société civile. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les requêtes adressées à l'Institut par des membres et des représentants des associations amazighes. Ces derniers souhaitent contribuer à la sauvegarde et à la collecte du patrimoine oral amazighe. Enfin, il a souligné que, dans ce domaine précis, les associations accomplissent un travail important.

Prenant la parole, M. le Secrétaire général a mis l'accent sur les efforts déployés pour la structuration administrative de l'IRCAM, conçue dans une perspective d'obtenir la motivation et l'efficacité nécessaires. Il a ajouté que la gestion de l'IRCAM est gouvernée par les principes de clarté, de transparence et d'ouverture sur son environnement.

Les questions posées par les membres de la presse ont focalisé sur l'ouverture de l'IRCAM sur son environnement et les problèmes de procédure inhérents à son fonctionnement, les lacunes relatives à l'intégration de l'amazighe dans le système éducatif national et la formation des journalistes de la presse amazighe (écrite et audiovisuelle).

En plus des animateurs de la conférence de presse, les directeurs de centres (Mme Fatima Boukhris, MM. Belaïd Boudris et M'hamed Sallou) et le chargé des affaires associatives auprès du Rectorat (M. Ahmed Zahid) ont participé au débat et ont apporté des réponses et des éclaircissements aux interrogations des journalistes.



M. Moukhlis



L'amazighe : entre la langue standard et la langue du

La langue est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier ; elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté

De Saussure, *Cours de linguistique générale*

1. Préliminaires

Cette contribution a pour objet de présenter la vision du Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL), sa méthode de travail et sa stratégie en matière de standardisation de la langue amazighe. Nous traiterons successivement les points suivants : la codification de la graphie, l'aménagement du lexique et la standardisation de la morphosyntaxe. Mais avant cela, nous voudrions poser quelques postulats de base afin, d'une part, de ne pas avoir à revenir sur des notions qui semblent acquises ; de l'autre, de faire en sorte que le débat sur la standardisation avance.

a- L'unité de la langue amazighe est une donnée immuable et incontestable, c'est l'essence même de toutes les recherches et investigations du CAL ;

b- La standardisation de la langue amazighe est le principal objectif du CAL, c'est elle-même sa raison d'être.

2. L'état des lieux

La langue amazighe se caractérise par les traits suivants :

- la grande extension géographique ;
- le manque de contact permanent et régulier entre ses différentes zones à l'exception des zones isoglosses (tarifite-tamazighte et tamazighte-tachelhite) ;
- son exclusion de toute instance étatique ;
- son oralité.

Il résulte de cet état de fait, une certaine dialectalisation de la langue qui se réalise donc sous forme de plusieurs variétés. Elle a pourtant pu survivre, le long de l'histoire, en dehors de tout cadre institutionnel et malgré « une marginalisation deux fois millénaire » (Chaker, 1984 : 27).

La langue se présente aujourd'hui sous forme de variétés ayant un dénominateur commun incontestable, mais ayant aussi chacune ses spécificités. Dès lors, il s'agit de penser à la gestion démocratique de la variation.

- En vertu de quel principe peut-on écarter une variante et en ériger une autre en standard ? Parmi les variantes existantes, quelle est celle qui va passer d'idiome local à un idiome supra local ? Une telle éventualité n'est pas envisageable pour l'amazighe et c'est, pertinemment, ce genre de conflit qu'il faut éviter au sein d'une même communauté.

- Une solution possible consisterait en la mise au point d'une variété standard qu'on imposera d'en haut et qui sera composée d'éléments de chacune des variétés locales. Cette option n'en pose pas moins de problèmes : la koinè créée implique, d'une part des décisions concernant le dosage des éléments pris de chacune des variétés ; de l'autre, elle n'évite pas la genèse d'une nouvelle diglossie.

- L'alternative, qui prend en compte le processus de l'enseignement qui est enclenché, est de procéder à une standardisation à partir des géolectes, dans une visée progressive et convergente ayant comme objectif la langue commune. Ce qui a l'avantage d'introduire graduellement les différentes structures normées et de répondre à l'exigence communicative qui est incontournable.

2. L'aménagement linguistique

La création de l'IRCAM constitue une nouvelle donne dans la situation sociolinguistique du pays. L'introduction de l'amazighe dans l'enseignement corrobore la volonté politique de l'état, et impose, comme priorité l'aménagement de la langue. Cette tâche incombe au Centre de l'Aménagement Linguistique.

On remarquera que tout aménagement est une action visant à répondre à deux types de problèmes : symboliques et communicatifs.

L'aménagement linguistique peut concerner le statut de la langue¹. Une langue ignorée par l'état est souvent, par voie de conséquence, exclue du domaine public et confinée à l'usage domestique. C'est le sort des langues de faible puissance socio-économique à l'échelle de la planète. C'est l'état qui a le pouvoir de privilégier telle langue ou tel groupe social. Les moyens mis en œuvre à cet effet sont d'une importance capitale pour le statut de la langue en question.

L'aménagement peut s'intéresser au corpus même de la langue, c'est-à-dire à la codification des structures linguistiques au niveau de la phonie, du lexique et de la morphosyntaxe.

Tout aménagement linguistique implique l'établissement de normes qui encadrent les usages existants. La norme doit contenir les usages, mais aussi laisser des latitudes permettant le maintien de la vitalité et de la créativité de la langue. Cela peut paraître un paradoxe dans lequel, il faut essayer de trouver un équilibre.

Une standardisation trop restrictive peut conférer à la langue codifiée des écarts, par rapport à l'usage quotidien, au vernaculaire. Ce qui peut avoir, comme conséquence sur le plan communicatif, une situation de diglossie, où l'apprentissage de la langue maternelle présenterait les mêmes difficultés qu'une langue étrangère.

2.1. La codification de la graphie

Un grand pas en matière de standardisation a été franchi ; il consiste en l'élaboration d'un système graphique supradialectal permettant d'écrire, de façon claire et simple, toutes les variétés dialectales. Rappelons que ce grand chantier, qui n'est pas des moindres, a retenu l'attention des chercheurs des mois durant (une année). Cela supposait, d'abord une bonne connaissance des différentes variations phonétiques qu'il fallait ensuite hiérarchiser selon leur degré de pertinence et de rendement fonctionnel pour enfin pouvoir statuer sur chacune d'elles selon des critères rigoureux postulés au départ².

C'est dire l'importance du grand chantier qui a été achevé en un temps record (si l'on considère l'ampleur de la tâche). Le résultat de cette première action du CAL, c'est que les locuteurs ont à leur disposition, désormais, un système qui les met à l'abri des différentes fluctuations et instabilités qu'on pouvait relever dans les pratiques graphiques antérieures qu'elles soient en caractères arabes, latins ou tifinaghes. Cette graphie standard a l'avantage de réduire au niveau de l'écrit les variations phonétiques non pertinentes ; les différents géolectes auront en partage un même code graphique qui les unifie quelle que soit leur réalisation phonétique effective.

¹ Pour plus d'informations sur ce point, on consultera avec profit Boukouss (2003 : 13 - 20)

² Pour de plus amples informations, voir *Prologues* (n°27 - 28), *Initiation à la langue amazighe* (publication de l'IRCAM, CAL, Série Manuels - N°1, 2004) ainsi que la publication (à paraître) *Graphie de l'amazighe en tifinaghe*.



2.2. L'aménagement du lexique

Une fois le chantier de la graphie terminé, chacune des deux UER³ du CAL s'est attelée aux travaux relatifs au lexique et à la morphosyntaxe.

L'UER "lexique" a commencé par réfléchir au moyen le plus efficace pour le stockage de l'information lexicale. La nécessité de la création d'une base de données (dorénavant BD) s'est révélée incontournable. C'est ainsi que plusieurs séances de travail ont été consacrées à la réflexion aux différentes catégories grammaticales à introduire et à l'ossature globale de la BD. Pour ce faire le CEISIC⁴ a été sollicité ainsi que l'aide de consultants externes. La BD sera alimentée au fur et à mesure de l'avancement du travail sur le lexique⁵. Devant l'ampleur de l'entreprise en matière de lexicographie, l'équipe a dû établir des priorités à l'intérieur des différents champs notionnels qu'elle a délimités. Aussi, le vocabulaire relatif à l'école et à l'éducation en général, s'est-il vu octroyer la primauté et ce pour accompagner le manuel scolaire.

D'un point de vue méthodologique, plusieurs cas de figures se présentent dans l'élaboration d'un lexique.

- A la notion recherchée correspond un terme pan-amazighe, c'est le cas le plus heureux, le dit terme sera consacré ;

- A l'entrée correspondent plusieurs termes, c'est-à-dire des variantes ; celles-ci sont alors examinées à la lumière de critères qui ont fait, au préalable, l'objet de discussions et de compromis. Soit les variantes sont retenues comme synonymes, soit on procède à une redistribution en spécialisant les différents sens ;

- Il peut s'agir enfin, de ce que les terminologues nomment une terminologie lacunaire, en ce sens que l'amazighe ne dispose pas de terme correspondant à la notion en question : notion abstraite ou relevant de la technologie moderne. On vérifie, d'abord, les propositions dans les différents ouvrages de néologie en les évaluant de par leur formation morphologique et phonotactique et leur transparence sémantique. La création néologique reste le dernier recours du CAL ; elle se fera alors, soit par extension sémantique (afggag "l'ensouple" pour "le radical"), soit par dérivation (à partir de lmd "apprendre", on dérive aslmad "l'enseignant, le maître" et anlmad "l'élève, l'apprenant") ou par composition (asnmarra "orthographe" composé de snm "rendre droit" et arra "écriture")⁶ Si un mot nouveau est passé dans l'usage et a pu acquérir ses lettres de noblesse, il est entériné.

- Le cas de l'emprunt aux autres langues est aussi discuté. On note souvent à l'égard de l'emprunt "une attitude de rejet", parfois même une "inspiration purificatrice" conduisant à chasser les emprunts que des circonstances particulières ont accumulés. Il faut distinguer à ce niveau la langue usuelle de la langue de spécialité. Dans le domaine de la chimie, par exemple, il est difficile de pouvoir éviter des mots comme oxyde, oxygène, etc. qui sont d'ailleurs internationaux. Un emprunt intégré d'un point de vue phonétique et morphologique et ne constituant pas une unité isolée, dans la mesure où il donne naissance à tout un champ dérivationnel, sera retenu. Si un néologisme lui correspond, les deux termes seront proposés, sachant que c'est l'usage qui consacra l'une des deux formes.

³ Unité d'Etudes et de Recherche.

⁴ Centre d'Etudes Informatiques et des Systèmes d'Information et Communication.

⁵ Pour plus de détails à ce sujet, voir le papier de A. Bouhjar ici même.

⁶ Néologisme proposé par le CAL.

2.3. La normalisation de la morphosyntaxe

Il faut souligner, d’abord, l’unité de la structure syntaxique de l’amazighe et sa stabilité (avec quelques divergences minimales). Par contre la variation touche les paradigmes grammaticaux (les outils grammaticaux : pronoms personnels, les déictiques, les possessifs, les subordonnants, les prépositions, etc.) ainsi que le niveau morphologique (morphologie nominale et verbale).

Là aussi, le travail consiste à :

- dégager les différentes variantes ;
- en dresser un inventaire exhaustif ;
- comparer les différentes réalisations ;
- réduire les variations phonétiques les moins pertinentes ;
- conserver les formes les plus représentatives des différents géolectes ;
- traiter les formes concurrentes comme des synonymes ou procéder à leur redistribution.

Parallèlement à l’étude de la variation morphologique et syntaxique, un autre chantier est ouvert celui de la terminologie grammaticale et de la métalangue en général.

3. Les mesures d’accompagnement

Saussure définit la langue comme étant « à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l’exercice de cette faculté chez les individus » (Saussure, 1974 : 25).

La langue est donc un outil de communication avant tout. Dès lors le respect de la langue dans son contexte social est une exigence qu’il faut prendre en considération. Il faut être à l’écoute de l’usager de la langue. Toutes les conditions de bonne formation d’un mot (simplicité, brièveté, transparence, univocité...) ne sont pas une garantie de son succès sur le marché linguistique. Les critères de validité (sur le plan linguistique) le dotent d’une grande probabilité de réussite, mais ne sont pas un gage de son acceptabilité et ne peuvent le mettre à l’abri d’un éventuel rejet. Les termes créés ou proposés ne deviendront des mots du vocabulaire que si le consensus des usagers les accorde. L’expérience de l’arabisation est tout à fait édifiante à ce niveau. Tous les efforts ont porté sur le corpus de la langue, mais il n’y a pas eu de véritable travail d’implantation et de suivi.

D’autres facteurs extralinguistiques peuvent rentrer en ligne de compte. Il faut alors prévoir des moyens d’accompagnement pour l’implantation de la norme (ou des normes). Ces mesures peuvent se résumer comme suit :

- L’école représente le canal le plus important pour la diffusion d’une norme. Mais là encore (et surtout), l’approche doit être progressive, souple et convergente. Il ne faut pas que la langue standard à implanter soit coupée de la réalité langagière des locuteurs. Surtout quand ceux-ci ont à peine six ans.
- Les médias ont un rôle capital à jouer et surtout les moyens audio-visuels : il faut obtenir des plages horaires plus importantes pour les informations, à des heures de grande écoute. Prévoir des émissions culturelles et éducatives, etc.
- Le contact entre locuteurs de zones éloignées doit être encouragé afin d’intensifier les échanges linguistiques. On pourrait par exemple, penser à des séjours linguistiques, à des colonies de vacances pour les enfants.
- La production littéraire et artistique en langue amazighe doit être valorisée.



C'est là, assurément, le véritable combat que devrait mener la société civile en collaboration avec l'IRCAM.

4. Conclusion

La situation de l'amazighe ne doit pas être vue comme un cas isolé ou insolite. La variation est un phénomène naturel que connaissent toutes les langues vivantes. Les expériences des autres langues en matière de normalisation devraient nous servir à avoir une vision claire de la stratégie adoptée en matière de standardisation. La variation est une donnée avec laquelle il faut compter. La standardisation de la langue amazighe ne peut être que progressive et convergente si l'on veut garantir aux différents idiomes leur vitalité et bénéficier d'une grande adhésion sociale. C'est un domaine dans lequel prudence et circonspection doivent être de mise. La hâte et l'improvisation ne peuvent que nuire à ce processus que l'on veut inscrire dans un projet de société moderne et démocratique.

Meftaha Ameer
(CAL)

Références

- Ameer M. et al, 2004, *Initiation à la langue amazighe*, Publications de l'IRCAM, Centre de l'Aménagement Linguistique, Série Manuels – N° 1, Rabat.
- Ameer Meftaha et Boumalk Abdallah (éds.), 2004, *Standardisation de l'amazighe : Actes du séminaire* organisé par le CAL les 8 et 9 décembre 2003, Rabat, CAL-IRCAM, (sous presse).
- Boukous, Ahmed, 2003, "De l'aménagement dans le domaine amazighe" in *Prologues*, n° 27-28, pp.13-20.
- Chaker, Salem, 1984, *Textes en linguistique berbère : Introduction au domaine berbère*, Paris, Editions du CNRS.
- De Saussure, Ferdinand, 1974, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- Iazzi El Mehdi (éd.), 2004, *Ecriture de l'amazighe en tfinaghe*, Rabat, CAL-IRCAM, (sous presse).
- Mahmoudian, Mortéza, 2002, "Aménagement linguistique : parcours et embûches" in Laced Mohand Oulhaj (dir.), *tamazight face aux défis de la modernité, Actes du colloque international de Boumerdès 15-17 juillet 2002*, Haut Commissariat à l'Amazighité, Alger, P.A.O. B. Ould Mohand, pp.89-104.

De la standardisation de l'Amazighe¹

1- Que signifie la standardisation de la langue ?

Le mot «standardisation» est anglais. Le terme qui lui correspond en Français est normalisation. Ce dernier est le nom de l'action de normaliser, de fixer des normes, des standards, c'est-à-dire des étalons qui emportent l'adhésion de tout le monde ou que tout un chacun doit respecter. La normalisation correspond dans le domaine de la vie sociale à fixer des règles de conduite pouvant être des lois humaines ou divines, c'est-à-dire des règles générales que tout individu a l'obligation d'observer.

La normalisation est traditionnellement utilisée dans le domaine industriel. La normalisation industrielle consiste à respecter les mêmes dimensions physiques pour les pièces et les mêmes valeurs pour différentes variables électriques ou électroniques (mêmes tensions électriques, mêmes fréquences électromagnétiques...). La normalisation dans le domaine des sciences physiques consiste à employer partout et pour toutes les variables les mêmes unités de mesure.

Il existe un autre domaine où le terme normalisation a beaucoup été utilisé. Il s'agit de la comptabilité. La normalisation comptable signifie la fixation de règles pour l'ouverture, la tenue et la clôture des comptes dans une entreprise (ou dans une administration pour ce qui est de la comptabilité publique). En linguistique, utiliser une langue standard c'est employer un lexique, une phonologie... et une syntaxe considérés par tous les locuteurs de la langue concernée comme une norme à respecter, comme la bonne langue, la langue correcte. Par conséquent, standardiser une langue, c'est construire une norme « obligatoire » pour tous les locuteurs de celle-ci. Il s'agit de choisir un lexique dit normal, de fixer les règles de prononciation et de grammaire que tout un chacun doit observer. En résumé, une langue standard est contenue dans un dictionnaire général et dans une grammaire complète, c'est-à-dire qui va au-delà des règles élémentaires pour traiter du bon style et de questions de ce genre.

2- Pourquoi standardiser la langue ?

La normalisation, en général, rend donc possible les échanges et la communication. C'est exactement cela que recherche la standardisation linguistique. Parler la langue amazighe standard permettra au locuteur non seulement d'être reconnu par la communauté amazighe comme locuteur de l'amazighe, mais aussi d'être compris sans ambiguïté par les destinataires de son message. La standardisation de la langue permet l'intercompréhension, comme elle instaure un critère de vérité formelle du discours. Elle introduira une norme que tout un chacun s'efforcera de respecter, un étalon à l'aune duquel chaque énoncé amazighe sera apprécié.

3- Comment standardiser la langue amazighe ?

Comment élaborer une langue amazighe standard, acceptée par tous les locuteurs marocains de cette langue comme norme respectable, s'opposant aux parlars locaux ou régionaux et ne pouvant donc pas donner lieu à une littérature amazighe nationale ?

Nous ne prétendons pas épuiser ici ce sujet complexe et délicat. Il ne s'agit pour nous que d'apporter quelques éléments d'ordre méthodologique. Nous nous en tenons aux principes généraux qui devraient, à notre sens, guider les chercheurs dans cette œuvre ô combien lourde, mais noble et exaltante.

Retenons ici quatre principes généraux que voici :

1- Au-delà du lexique, la standardisation consistera à fixer les structures de la langue. Dans ce travail portant particulièrement sur la syntaxe, le chercheur devra se dire que la langue amazighe est une langue qui a sa personnalité propre, ses spécificités, ses structures à elles. Le chercheur francophone ne devra pas chercher à retrouver, dans l'amazighe, les structures de la langue française ; comme le chercheur arabophone ne devra pas chercher à retrouver les structures de la langue arabe. C'est ce dernier risque qui est grand, car les chercheurs coloniaux du début du 20^{ème} siècle avaient à tort rattaché l'amazighe aux langues

¹ Ce texte est extrait d'une communication donnée par M. L. Oulhaj lors d'une table ronde organisée par l'IRCAM le 6 juin 2004 sous le thème : "la standardisation de l'amazighe".



«sémitiques» et à l'arabe en particulier. Il ne faut donc pas refaire l'erreur des grammairiens iraniens du Moyen Âge qui tenaient absolument à retrouver dans l'arabe les modes temporels du verbe persan, si bien que l'on parle aujourd'hui de manière inappropriée du passé et du Moudari' comme présent, alors que le syntagme verbal arabe est caractérisé par tout autre chose que la temporalité, à savoir l'accomplissement ou l'inaccomplissement de l'action. On ne comprendrait pas sinon que l'expression coranique *kan Allahu hakim* veut dire que «Allah est sage» et non que «Allah était sage». On ne comprendrait pas non plus que l'expression négative *lam yadhhab* signifie «il n'est pas parti» et non «il ne part pas».

2- Comme la langue amazighe est restée jusqu'à présent exclue du système d'enseignement, elle n'a pas pu, ce qui est normal, développer son lexique pour désigner les choses de la modernité. Les Amazighes ont pourtant essayé d'adapter des mots internationaux à leur morphologie : *atay* pour thé, *tamobil* pour la voiture... Ils ont parfois essayé de forger des mots par analogie fonctionnelle ou formelle. C'est ainsi qu'ils ont désigné les roues d'une voiture par *izergan* (même forme), les pédales du frein à pied et de l'accélérateur par *tibachiri* (même forme), le volant par *asuty* (même forme), le moteur par *tissirt* (même fonction)... Cependant, comme la langue amazighe s'est trouvée du fait de la colonisation dans la situation de dominance et, donc, de langue boudée par les siens, ce travail de néologie populaire et spontané s'est arrêté. Maintenant que l'amazighe est reconnu et que l'Institut a pour mission de le standardiser pour qu'il revive, la néologie s'impose à nouveau. Il faudra pouvoir désigner les choses matérielles de la modernité, mais aussi et surtout les concepts abstraits.

A ce niveau, pour désigner les choses matérielles, quand la forme et la morphologie des mots français et anglais ne posent pas de problèmes de prononciation au locuteur amazighe, il faut les garder tels quels (radio, oxygène, azote...). Dans le cas contraire, il faut procéder à l'adaptation nécessaire : réduction du nombre des syllabes, dévocalisation, préfixation de l'article masculin |a| ou féminin |ta|. On peut également créer à partir des racines amazighes existantes, par analogie de forme ou de

fonction de l'objet, quand cela est possible ou souhaité.

Concernant la création de mots pour désigner les concepts abstraits du genre hypothèse, thèse, synthèse, abstraction..., il nous semble qu'elle devra coller au patrimoine gréco-latin pour deux raisons. La première est que l'amazighe appartient au même espace géographique que le grec et le latin, le bassin méditerranéen. L'existence d'un ancien patrimoine lexical commun aux trois langues ne fait aucun doute. Cela a déjà été relevé par plusieurs linguistes. La seconde raison est que le patrimoine lexical gréco-latin constitue la source de référence de la néologie dans les temps modernes, non seulement pour les langues européennes qui appartiennent au même espace culturel, mais aussi pour l'arabe et l'hébreu, par exemple, qui en sont loin. Cette référence au patrimoine gréco-latin en arabe pour créer les mots de la modernité a été le fait de penseurs libanais. Ainsi, par exemple, pour traduire “thèse”, ces derniers se sont référés à l'étymologie grecque du mot : *tithenai*, action de poser. Poser, c'est *taraha* en arabe, d'où *outrouha* pour thèse. Rien ne nous empêche de procéder exactement de la même manière. Poser, c'est *sers* en amazighe. A partir de là, nous pourrions tirer *taserst*, par exemple pour dire “thèse”.

3- Dans l'exemple précédent, nous disposons du verbe amazighe *sers*. Dans certains cas, le mot amazighe pour désigner la racine gréco-latine peut faire défaut. On pourra alors en forger ex nihilo. Mais, il ne faut le faire que si l'on s'est assuré qu'il n'en existe dans aucun des parlers amazighes de toute l'Afrique du Nord.

4- Pour ce qui est de l'enseignement de l'amazighe, le principe à observer est la progression dans la standardisation pour faire passer l'élève de son parler local ou régional à la langue amazighe nationale standard. Il faudra ainsi éviter, autant que faire se peut, de créer une distance trop grande entre l'amazighe parlé et la norme académique, pour éviter toute forme de rejet.

Lahcen OULHAJ
(Université Mohammed V-Agdal)



La Base de Données Lexicographiques Amazighes : un projet ambitieux en voie de réalisation

Cet article rend compte des travaux, entrepris au sein de l'UER-Lexique du Centre de l'Aménagement Linguistique de l'IRCAM, relatifs à la création d'une base de données lexicographiques amazighes (dorénavant BDLA). La genèse de ce projet est née dès la constitution de l'UER-Lexique en mai 2003 dont la première action est la confection d'un dictionnaire usuel de l'amazighe. Dans la perspective de ce premier ouvrage de référence, très vite le besoin s'est fait sentir de stocker les informations dans une base de données susceptible de faire l'objet de plusieurs applications. Des contacts ont dès lors été pris au sein de l'IRCAM, notamment avec le CEISIC. La confection de cette base exigeant aussi la collaboration d'un linguiste-informaticien, une action externe a été engagée afin de concrétiser ce projet qui doit répondre à un double objectif.

Objectifs

En effet, la BDLA devrait :

- non seulement permettre de générer différents formats de sortie selon l'objectif et le public visés (publications écrites ou "en ligne" sur le web ou cd-rom tels que dictionnaire usuel, dictionnaire de langue, lexique spécialisé (éducation, botanique, ...), dictionnaire des citations, recueil de proverbes, ... et, à plus ou moins long terme, le "Trésor" et le "Dictionnaire encyclopédique" de la langue amazighe) ;
- mais également autoriser plusieurs types d'interrogation à partir de "requêtes" dont le degré de complexité serait variable en fonction des différents champs d'indexation (mot commençant par, se terminant par, contenant la (les) lettre(s) ..., présentant le schème suivant..., mot appartenant à un champ lexical donné ou une aire dialectale précise, et même des recherches "croisées" avec des opérateurs logiques complexes, etc.)

Dès septembre 2003, l'équipe de l'UER-Lexique a entrepris des discussions en vue d'établir un modèle de fiche de saisie informatisée. Les séances de travail se sont déroulées au sein de l'équipe de l'UER-Lexique coordonnée par M. Elmedlaoui, et conjointement avec le CEISIC de l'IRCAM et avec A. Jebbour, enseignant-chercheur à la Faculté des Lettres de Kénitra qui, compte tenu de son profil,

(linguiste et informaticien) a été contacté par le CAL en tant que consultant-expert en matière de base de données.

Réalisations

Les travaux ont débuté en septembre 2003 et ont permis :

- de travailler directement dans la perspective d'une base de données "encyclopédique" quitte à laisser des cases (champs) "vides" que l'on complètera en temps utile ;
- d'intégrer les traductions en français et en arabe ;
- de prendre en charge diverses polices ;
- de préciser la structuration des classes grammaticales majeures (nom, verbe) ;
- d'alimenter, à titre expérimental, la BDLA pour une première évaluation.

En cours d'élaboration

- La catégorisation des autres classes grammaticales devrait être finalisée pour décembre 2004.
- La programmation du tri des données en fonction de l'ordre alphabétique Tifinaghe-Ircam est à l'étude.

Prochaines étapes dans le moyen terme

- Programmation de la conversion des données de la BDLA dans les diverses applications envisagées (lexiques spécialisés, dictionnaire, ...).
- L'alimentation de la BDLA devrait débuter début 2005 pour véritablement être opérationnelle en 2006 ce qui est un véritable "exploit" lorsque l'on sait qu'il faut en moyenne une dizaine d'années pour qu'un tel projet voit le jour.

Conclusion

Il va de soi qu'un projet d'une telle envergure ne peut véritablement aboutir sans la collaboration assidue d'experts confirmés en la matière, en l'occurrence des spécialistes en traitement automatique des langues (TAL). Il faudrait par ailleurs, dès à présent, penser à la création d'un réseau interdisciplinaire de chercheurs-ressources susceptibles d'apporter leur contribution à l'alimentation de la BDLA pour que la promotion de la langue, et par là de la culture amazighes dans toute sa diversité et dans toutes ses dimensions, soit à l'image de ses ambitions.

Aïcha Bouhjar
(CAL)



Aperçu historique sur les travaux lexicographiques amazighes

Comme toutes les branches de la linguistique amazighe, la lexicographie est passée par plusieurs stades : de l'établissement de glossaires bilingues arabe-amazighe sous forme de manuscrits du XIIe (Ibn Tunart) au XVIIIe siècle (Al Hilali, Al Martini), aux glossaires français-berbère ou espagnol-berbère destinés aux agents de l'Administration coloniale du XIXe siècle jusqu'à la première moitié du XXe (V. de Paradis, Creusat, Jordan, Biarnay, Destaing, Ibañez....), en passant par la lexicographie scientifique (Dallet, Delheure, Prasse, Taifi, Serhoual, entre autres) et par les productions terminologiques de la seconde moitié du siècle dernier (Mammeri, Saad-Buzefran, Belaid ...). Il va sans dire que ces périodes se distinguent les unes des autres par la méthode, le public visé et les objectifs assignés au produit dictionnaire. Le but de ce papier est de donner une brève présentation de la production lexicographique amazighe et de tenter de retracer son cheminement tout en situant chaque travail dans son contexte socio-historique.

1. Production lexicographique manuscrite

A quelques exceptions près, Boogert (1998) et Sadqi Azayku¹, la production lexicographique antérieure à la période coloniale (XIXe siècle) est quasiment passée sous silence dans les travaux des amazighisants. Nico van den Boogert a eu le mérite de nous livrer sur la base d'une recherche bien documentée une présentation complète des pratiques lexicographiques de l'époque médiévale. Les plus importantes, ou du moins celles que nous connaissons désormais le mieux, sont les lexiques d'Ibn Tunart confectionné en l'an 1145 et d'Al Hilali en l'an 1665. Le premier intitulé Kitâb al-asmâ' [Livre des noms] se présente sous forme d'un lexique bilingue arabe-amazighe et comporte plus de 2500 entrées. Le second, confectionné lui-même, selon Boogert (1998 : 23), sur la base du travail d'Ibn Tunart² est constitué de 16 chapitres et comporte 936 entrées.

Ces travaux se distinguent des pratiques actuelles³ en matière de dictionnaire, notamment par le classement des entrées par champ sémantique (corps humain, maladies, animaux domestiques, plantes, mobilier, etc.) et la nature du public visé. Les travaux d'Ibn Tunart et d'Al-Hilali s'adressent en premier lieu à des lettrés bilingues juristes ou droguistes ou bien médecins dont la langue première est l'amazighe. Aucun de ces travaux, à notre connaissance, n'a été publié ; ils sont tous restés à l'état de manuscrits dont des copies sont conservées à la bibliothèque universitaire de Leyde (Pays-Bas). Il existe bien d'autres lexiques arabe-amazighe sous forme de manuscrits conservés dans des bibliothèques nationales et internationales ou chez des particuliers.

2. Dictionnaires bilingues de l'époque coloniale

L'époque coloniale demeure non seulement la mieux connue et étudiée, mais aussi la plus riche en publications. Le premier dictionnaire qui nous provient de cette époque fut rédigé par Jean-

¹ L'auteur préparait, avant son décès, la publication du lexique de Brahim Al Martini (XVIIIe)

السرى للسعادة بالحسنى وزيادة لمؤلفه إبراهيم بن علي بن أحمد المرتيني (القرن 12 هـ / 18 م)

² Pour une description succincte de ces travaux voir Nico Van den Boogert (1998 : 11 - 25)

³ Parmi les auteurs contemporains, seul Suarez Rosales (1998) a procédé par champs sémantiques à l'instar des rédacteurs de l'époque médiévale.



Michel de Venture de Paradis en 1790. L'ouvrage intitulé *Grammaire et Dictionnaire abrégés de la langue berbère* n'a été publié qu'en 1844, longtemps après la mort de l'auteur. Suivirent d'autres ouvrages, tous l'œuvre d'auteurs français (Creusat, 1873 ; Olivier, 1878; Huyghe, 1901, 1903, 1907). Ces glossaires ont porté essentiellement sur les parlers de Kabylie mais le dictionnaire de V. de Paradis, rédigé sur la base de deux enquêtes menées auprès de locuteurs du sud marocain (Sous et Haha) et de Kabylie (Sebou), amalgame le kabyle et le tachelhite (Dallet, 1982 : 1019). G. Huyghe (1907), de son côté, a intégré le parler chaouia en plus du kabyle. A partir du XXe siècle, les Biarnay, les Destaing, les Jordan, les Kaoui, les Laoust, les de Foucauld et d'autres se penchèrent sur les autres variétés de l'amazighe (tachelhite, tamazighte, tarifite, touareg...) et produisirent des dictionnaires dialectaux bilingues. A ces publications s'ajoutent deux fichiers abondants en données lexicologiques : le fichier d'Arsène Roux sur les parlers du Maroc central à Aix-en-Provence⁴ et celui d'André Basset aux Langues'O à Paris. La production lexicographique de l'époque coloniale se distingue de celle produite entre le Moyen Age et le XVIIIe siècle par sa qualité grâce au développement qu'a connu le champ des études berbères. Toutefois, ce n'est que vers la fin de la deuxième moitié du XXe que l'on peut parler de vrais dictionnaires. L'apport et les acquis de la linguistique moderne ainsi que les expériences antérieures ont permis le développement de la lexicographie amazighe en tant que discipline scientifique⁵. Plusieurs dictionnaires⁶ ont marqué la fin du siècle dernier en Algérie, au Maroc et au Mali :

- l'œuvre de J.-M. Dallet (1982) sur le parler kabyle des At Mangellat ;
- le Tamazight-français de M. Taifi (1991) sur les parlers du Maroc central ;
- les deux ouvrages de Delheure (1984, 1987) sur le mozabite et le ouargli, respectivement ;
- le Lexique touareg-français d'Alojaly (1980).

A côté de ces publications, bien des travaux lexicographiques ont été réalisés dans le cadre de la recherche académique (Taifi, 1988⁷ ; El Mountassir, 1989 ; Oussikoum, 1995 ; Azdoud, 1996 ; Serhoual, 2002).

3. Lexiques spécialisés

Si du Moyen Age à la seconde moitié du XXe siècle, les auteurs se contentaient de recueillir les termes attestés à l'intérieur d'une zone déterminée et de les consigner pour un public bien déterminé (colons, certaines catégories professionnelles), les deux dernières décennies du XXe siècle étaient marquées par un genre nouveau de glossaires : les lexiques spécialisés. En effet, les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix sont marquées par l'intervention sur le lexique, entre autres, dans le dessein d'outiller l'amazighe et de le promouvoir. Les productions sont en majorité l'œuvre d'auteurs animés par le souci de la rénovation du vocabulaire amazighe et de la recherche de la langue commune (le pan-amazighe). Mouloud Mammeri et son équipe ont été les premiers à avoir tracé la voie avec la publication de l'*Amawal*. L'ouvrage de 131 pages se présente

⁴ Actuellement, le fonds Roux est à la médiathèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme.

⁵ Bounfour (1991) distingue la lexicographie utilitaire, la lexicographie dialectale et la lexicographie scientifique. La première est née de la période précoloniale, la deuxième correspond à la période coloniale quant à la troisième, elle est postcoloniale.

⁶ Toutes les références sont données en bibliographie

⁷ Ce travail effectué par Taifi dans le cadre d'une thèse d'Etat soutenue à l'Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III a été publiée en 1991 (Cf. bibliographie).



sous forme d'un lexique bilingue : berbère-français / français-berbère. Il se distingue des travaux antérieurs par la nature de sa nomenclature établie à partir de termes nouveaux se référant à des notions abstraites et techniques modernes. Comme le souligne Achab (1994 : 95), l'*Amawal* est "historiquement le premier [travail] à avoir identifié de manière explicite un certain nombre de besoins généraux de la langue berbère en matière lexicale, et tenté d'y répondre de façon massive (1940 termes environ)". Avec une revendication identitaire forte et une demande sociale pressante, plusieurs expériences similaires ont vu le jour (Belaid, 1993 ; Saad-Buzefran, 1996, Tilmatin et al. 1998, entre autres). Mais, elles n'ont pas eu l'impact d'un *Amawal* qui demeure véritablement la "référence première et obligée en matière de néologie lexicale berbère" (Achab, 1994 : 128). Ces travaux visent en premier à combler les lacunes lexicales dans des domaines variés nouveaux (mathématiques, éducation, justice, terminologie grammaticale, etc.) et moderniser ainsi le lexique amazighe.

S'inscrivant dans une perspective pan-amazighe, aucune de ces productions ne se réfère à un dialecte bien déterminé. Là aussi, c'est Mammeri qui a été le premier à consacrer la recherche des termes et racines pan-amazighes. Le dictionnaire arabo-amazighe de M. Chafik (1993-2000) s'inscrit dans la même démarche pan-amazighe. Il se distingue, cependant, de ces expériences par le fait que la masse lexicale contenue dans les trois tomes est attestée au moins dans l'une des variantes de l'amazighe et qu'elle n'est pas nécessairement technique ou spécialisée.

Avec l'enseignement-apprentissage de l'amazighe, s'est imposée la confection d'outils lexicographiques à portée didactique. Ce genre d'instruments s'adresse en premier aux apprenants de l'amazighe. Jusqu'à présent, il n'existe que des lexiques dialectaux (Bounfour et Boumalk, 2001), certains sont anciens et méritent d'être réactualisés. Depuis quelques années et avec la perspective de standardisation de la langue, il est clair qu'un autre type d'instruments lexicographiques est à concevoir mais la réalisation d'un dictionnaire de l'amazighe standard ne peut pas aller sans poser de nombreux et difficiles problèmes. Un tel dictionnaire est l'aboutissement d'études lexicographiques dans les différents dialectes et implique l'existence de lexiques étymologiques pour les plus importantes d'entre elles.

En attendant que ce genre d'études soit mené, et pour répondre à d'autres attentes, l'UER « Lexique » du CAL s'attelle à recenser ce qui a été réalisé dans les dictionnaires, lexiques et glossaires et de statuer sur les entrées en choisissant les plus communes à consacrer pour le dictionnaire de l'amazighe standard.

On l'aura constaté, depuis les manuscrits anciens, la lexicographie amazighe a bien évolué et acquis désormais ses lettres de noblesse. Si elle a incontestablement gagné en qualité grâce au progrès de la linguistique amazighe et de l'édition, il n'en demeure pas moins qu'il reste encore des défis à relever :

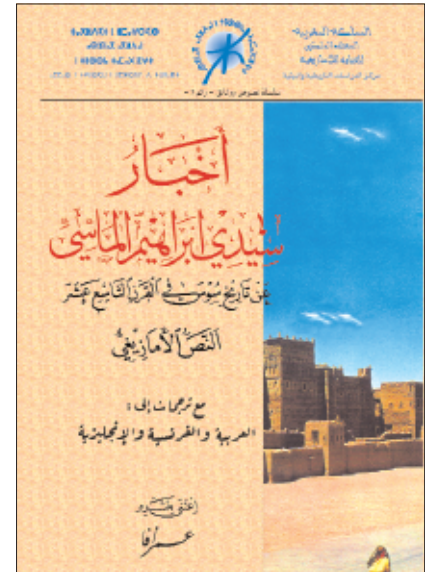
- la rénovation des méthodes d'étude et de la technologie adoptée ;
- la nécessité de développement d'une lexicographie monolingue ;
- le développement de l'information grammaticale ;
- l'informatisation ;
- la réalisation d'un dictionnaire étymologique.

Abdallah Boumalk,
(CAL)

Bibliographie

- Achab R., 1994, La néologie lexicale berbère : approche critique et propositions, Thèse de doctorat, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris.
- Alojaly Gh., 1980, Lexique touareg-français / Awgalelt tamajeq-tafransist, Copenhague, Akademisk Forlag, 284 p.
- Amawal (lexique), 1980, tamazivt-tafëansist (berbère-français), tafëansist-tamazivt (français-berbère), Paris, Imedyazen, 131 p.
- Amawal n tusnakt. Tafransist-tamazivt. Lexique de Mathématiques, Tizi-Ouzou : Tafsut, 1984, 126 p.
- Azdoud D., 1997, Lexique commun des Aït Hadiddou ou du Haut-Atlas (Maroc central), Thèse de doctorat d'Etat, Université El Jadida.
- Belaid B., 1993, Tamawalt usegmi. Vocabulaire de l'éducation français-tamazight, Najah El Jadida, Casablanca, 121 p.
- Biarnay S., 1917, Etude sur les dialectes berbères du Rif: lexique, textes et notes de phonétique, Leroux, Coll. "Bulletin de correspondance africaine", Paris.
- Boogert N., 1998, La révélation des énigmes, lexiques arabo-berbères des XVIIe siècles, Travaux et documents de l'IREMAM n° 19, Aix-en-Provence, 241 p.
- Boulifa S., 1913, Méthode de langue kabyle, 2e année, (essai de glossaire)
- Bounfour A., 1991, « La lexicographie berbère », Encyclopédie internationale de lexicographie, Tome 3, De Gruyter, pp. p. 2455-2457.
- Bounfour, A. & A. Boumalk, 2001, Vocabulaire usuel du tachelhit (tachelhit-français), Publications du Centre Tarik Ibn Zyad, Rabat, 253 p.
- Brosselard, 1844, Dictionnaire français-berbère, dialecte écrit et parlé par les Kabâiles de la division d'Alger, 656 p.
- Cid Kaoui S., 1894, Dictionnaire français-tamahaq, Alger, Jourdan.
- Cid Kaoui S., 1900, Dictionnaire pratique français-tamahaq, Alger, Jourdan.
- Cortade J.-M., 1985, Lexique français-touareg (dialecte de l'Ahaggar), Paris. Arts et métiers graphiques, 511 p.
- Creusat J.-B., 1873, Essai de dictionnaire français-kabyle, Alger, Jourdan, 374 p.
- Dallet J.-M., 1953, Le verbe kabyle, lexique partiel des At-Mangellat, I Formes simples, Fichier de documentation berbère, Fort-National, 427 p.
- Dallet J.-M., 1982, Dictionnaire kabyle-français : Parler des At Mangellat, Paris : SELAF 1052 p.
- Dallet J.-M., 1985, Dictionnaire français-kabyle : Parler des At Mangellat, Paris : SELAF, 259 p.
- Delheure J., 1984, Dictionnaire mozabite-français, Selaf, Paris, 319 p.
- Delheure J., 1987, Dictionnaire ouargli-français, Selaf, Paris, 495 p.
- Destaing E., 1938, Etude sur la tachelhit du Sous, Vocabulaire français-berbère, Librairie Ernest Leroux, 300 p.
- Destaing E., 1944, Textes berbères en parler des chleuhs du Sous (Maroc), Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 420 p.
- El Mountassir A., 1989, Lexique du verbe (parler tachelhit d'Inezgane), thèse de doctorat, Université Paris V.
- El Mountassir A., 2003, Dictionnaire des verbes tachelhit-français (parler berbère du sud du Maroc), l'Harmattan, coll. "Tira –
- Langues, littératures et civilisation berbères", 237 p.
- Foucauld le P. de, 1952, Charles de, Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar, 4 tomes, Imprimerie nationale de France, Paris, 2027 p.
- Haddachi A., 2000, Dictionnaire de tamazight : parler des Ayt Merghad (Ayt Yafman), Imprimerie Beni Snassen, Salé, 207 p.
- Huyghe G., 1901, (2ème édition) Dictionnaire français-kabyle, Paris, Imprimerie nationale, 2e éd., Alger, Jourdan, 354 p. (la première édition de ce dictionnaire, lithographiée, 815 p., est datée de 1896).
- Huyghe G., 1903, Dictionnaire français-kabyle, Malines (Belgique), 893 p.
- Huyghe G., 1907, Dictionnaire chaouia, arabe, kabyle et français, Alger, Jourdan, 571 p.
- Ibañez E., 1954, Diccionario Español baamrani (dialecto bereber de Ifni), Instituto de estudios africanos, Madrid, 353 p.
- Ibañez E., 1944, Diccionario Español Rifeño, Ediciones de la Revista, "Verdad y Vida", Madrid.
- Jordan A., 1934, Dictionnaire berbère-français, Rabat: Editions Omnia.
- Lanfry J., 1973, Ghadamès II. Glossaire (Parler des Ayt Waziten), Alger : Le fichier Périodique.
- Laoust E., 1920, Mots et choses berbères, notes de linguistique et de d'ethnographie, dialectes du Maroc, Paris, Challamel.
- Mercier H., 1937, Vocabulaire et textes berbères dans le dialecte des Aït Izdeg, Rabat.
- Naït-Zerrad k., 1998, Dictionnaire des racines berbères (formes attestées), I, Peeters, Paris-Louvain.
- Naït-Zerrad k., 1999, Dictionnaire des racines berbères (formes attestées) II, Peeters, Paris-Louvain.
- Naït-Zerrad k., 2002, Dictionnaire des racines berbères (formes attestées), III, Peeters, Paris-Louvain.
- Olivier P., 1878, Dictionnaire français-kabyle, Le Puy, 316 p.
- Oussikoum B., 1995, Dictionnaire tamazight-français. Le parler des ayt wirra (Moyen Atlas), Thèse de doctorat d'Etat ès lettres, 2 tomes, Université Cadi Ayyad,, Beni Mellal.
- Prasse, K.-G., Gh. Alojaly et M. Ghabdouane, 2003, Dictionnaire touareg-français (Niger), Museum Tusculanum Press, University of Copenhagen, 2 vol. 1031 p.
- Renisio, A., 1932, Etude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Senhaja de Saïr, Grammaire, textes et lexique, Paris, Ernest Leroux, 465 p. + carte.
- Saad-Buzefran S., 1996, Lexique d'informatique (français-anglais-berbère) Amawal n tseselkmit, l'Harmattan.
- Serhoual M., 2002, Dictionnaire tarifit-français, thèse de Doctorat d'Etat, Université de Tétouan, 2 volumes.
- Suárez Rosales M., 1989, Amawal n tmazivt tatrart (taābenyult-tamazivt) Vocabulario de mazigio moderno (Español-Mazigio), Aguerre, 309 p.
- Taifi M., 1991, Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc central), l'Harmattan-Awal, 879 p.
- Tilmatine, M., A. El Molghy, C. Castellanos & H. Banhakeia, 1998, La llengua rifenya. Tutlayt tarifit, Universitat Autònoma de Barcelona, Bellaterra, 200 p.
- Venture de Paradis, J.-M., 1844, Grammaire et Dictionnaire abrégés de la langue berbère (revus par P. Amédée Jaubert et publiés par la Société de géographie, Paris Imprimerie Royale.

– شفيق، محمد السنة) المعجم العربي الأمازيغي، ثلاث أجزاء، دار النشر العربي الإفريقي، منشورات أكاديمية المملكة المغربية، الرباط. – صدقي أزاكو، علي السري للسعادة بالحسنى وزيادة، لمؤلفه إبراهيم بن علي بن أحمد المريني (من القرن 12 هـ / 18 م) قيد الإعداد للنشر.





- Delaporte, J. H. (ms) : Grammaire de la langue berbère.
 Destaing, E. (1920) : Etude sur le dialecte des Aït Seghrouchen, (Moyen Atlas marocain), Paris, Leroux.
 Harries, J. (1974) : Tamazight basic Course : Aït Mgild Dialects, Madison, Univ. of Wisconsin.
 Justinard, L. V. (1926) : Manuel de berbère marocain : dialecte rifain, Paris, Geuttner.
 Kossmann, M.G. (1997), Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc oriental), Paris-Louvain.
 Kossmann, M.G (2000), Esquisse grammaticale du Rifain oriental, Paris-Louvain
 Laoust (1924) : Cours du berbère : Dialecte du Maroc central, Paris, Gueutner.
 Laoust (1918) : Etude sur le dialecte berbère des Ntifa, Paris, Leroux.
 Laoust, E. (1936) : Cours de berbère marocain : grammaire, dialecte du Sous, du Haut et de l'Anti-Atlas, Paris, Gallimard.
 Loubignac, V. (1924) : Etude sur le dialecte berbère des Zaën et Aït Segougou : grammaire, textes, lexique, paris, Leroux.
 Penchoen, T.G. (1973): Tamazight of The Ayt Ndhir, Los Angeles, Undena publ.
 Sadiqi (1997) : Grammaire du Berbère, Paris, L'Harmattan.
 Sadiqi, F. & Ennaji, M. (2004) : A Grammar of Amazigh, Fès, Publications of the Faculty of Letter Dhar el Mehras.
 Sarrionandia, P. (1905) : Grammatica de la lingua rifeña, Tánger, Imp. Hispano-arabica.

2. Algérie :

- Applegate, R. (1963) : The structure of Kabyle, Los Angeles – Univ. of California.
 Basset, R. (1887) : Manuel de langue kabyle, Paris, Maisonneuve et Leclerc.
 Ben Si Lounis, A. & Ben Yahia, M. M. (1897) : Grammaire mozabite, Paris, Alger.
 Biarnay, S. (1908) : Etude sur le dialecte berbère de Ouargla, Paris, Leroux.
 Dallet, J.M. & L. de Vincennes (Sœur) (1960) : Initiation à la langue berbère (Kabylie), Algérie, Fort National.
 Destaing, E. (1907 -1911) : Dialecte berbère des Béni Snouss. 2 vol., Paris, Leroux.
 Delheure, J. (1987) : Gramm. de la teggargrent, berbère parlé à Ouargla, Paris, Pères blancs.
 Gourliau, E. (1898) : Grammaire complète de la langue mozabite, Algérie, Miliana.
 Hammouma, H (1987) : Manuel de grammaire berbère (Kabyle), Paris, Association culturelle berbère.
 Hanoteau, A. (1858) : Essai de grammaire kabyle, Alger, Jourdan. (rééd. Amsterdam 1976).
 Hanouz, S. (1986) : Grammaire berbère, Paris, Klincksieck.
 Hanouz, S. (1990) : Nouvelle grammaire berbère. La langue, les origines du peuple berbère, Paris, la pensée universelle.
 Laoust, E. (1912) : Etude sur le dialecte berbère du Chenoua, comparé avec ceux de Beni Menacer et des Beni Salah, Paris, Leroux.
 Mammeri (1976) : Tajerrumt n tmazight (tantala taqbaylit), Paris, Maspero.
 Mammeri (1986) : Précis de grammaire berbère (Kabyle), Paris, MSH (Awal).
 Naït Zerrad, K. (1995) : Tajerrumt n-tmazight tamirant (Grammaire du berbère contemporain - Kabyle -), Alger, ENAG.
 Penchoen (1973) : Etude syntaxique d'un parler berbère, Aït Frah de l'Aurès, Naples, Studi magrebeni.
 Venture du Paradis, J. M. (1844) : Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère, Paris, Impr. Royale (2ème. éd : 1864).

3. Libye:

- Motyliniski, G. A. (1904) : Le dialecte berbère de R'damès, Paris, Leroux.
 Nehlil, M. (1909) : Essai sur le dialecte de Ghat, Paris, Leroux.

4. Domaine Touarègue :

- Cortade, J.-M. (1969) Essai de grammaire touarègue, Alger.
 Hanoteau, A. (1896), Essai de grammaire tamachek', Alger, Jourdain
 Prasse, K. G. (1972, 1973, 1974) : Manuel de grammaire touarègue (tahaggart), I -III: Phonétique-Ecriture-Pronom ; VI-VII : Verbe ; IV-V : Nom, Copenhagen, Akademisk Forlag,.

El Houssain El Moujahid
(IRCAM)

Nouvelles découvertes de gravures rupestres dans la région du Moyen Atlas.

Introduction

Dans la région du Moyen Atlas, en dehors des pétroglyphes de l'Oued Zireg à Taza (D. Grébénart, 1966) et l'abri de Tidrit dans la région d'Ifrane (J. Choppy, 1952), aucune gravure ni peinture, à notre connaissance n'y a été depuis signalée.

Cette zone représente, en général, un blanc dans la carte archéologique du Maroc. Elle est restée, sous le protectorat, inexplorée pour des raisons historiques liées notamment à l'insécurité qui y a régné. Les premiers signalements de sites, pour la plupart de surface, datant de cette époque, furent l'œuvre de militaires ou de chercheurs accompagnant les troupes coloniales. Après l'indépendance du Maroc, abstraction faite des travaux de R. Chenorkian et A. Salih, respectivement dans les années soixante-dix et quatre-vingt, dont les résultats sont limités à la découverte de dizaines de stations pré et protohistoriques, le Moyen Atlas ne fut malheureusement l'objet d'aucun programme de recherches archéologiques systématiques.

Récemment, lors d'une mission de travail dans la région d'Agouray, nous avons pu découvrir un site de gravures rupestres. Les gravures occupent un affleurement de grès, érodé, orienté nord-est sud-ouest, culminant par endroit à 1200 mètres d'altitude. Il se présente sous forme d'un alignement discontinu de gros blocs de grès dur, souvent erratiques, de teinte rose s'étendant sur plusieurs kilomètres.

Cadre Géographique de la découverte

Le Moyen Atlas est une chaîne de montagne constituée d'une masse de terres qui dominant à la fois les plaines de Saiss et de Tadla à l'Ouest et la plaine de la Moulouya à l'Est. La chaîne est orientée nord-est sud-ouest et s'étire sur une distance de 400 kilomètres. Les géographes et les géologues l'ont divisée en deux unités structurales et naturelles : le Moyen Atlas plissé et le Moyen Atlas tabulaire ou le Causse moyen atlasique. La première unité est caractérisée par un relief plissé. Elle est formée de deux systèmes d'anticlinaux, dont l'un s'allonge vers le nord-est et dépasse les 3000 mètres d'altitude dans les grands massifs de Bou Yblane et Bou Nasser. La deuxième unité est tabulaire, calcaire, favorisant le développement des phénomènes karstiques. (J. Célérier, 1932 ; J. Martin, 1977 ; A. Pique, 1994).

La zone de la découverte correspond aux premiers contreforts de la chaîne qui surplombent la plaine de Saiss à l'Ouest. La limite méridionale de cette aire est bordée au sud-ouest par une série de hauteurs caractérisées par des versants abruptes et des vallées profondes qui forment une sorte de frontière avec le plateau central et le pays Zayan. D'ailleurs, cette frontière est bien tracée par le cours du haut Beht.



Spirale à plusieurs tours

Le contexte culturel

La situation géographique privilégiée de la région d'Agouray, en bordure de la haute montagne et la plaine de Saiss, ainsi que sa richesse en ressources naturelles, notamment en eau et en pâturages, a certainement favorisé une fréquentation saisonnière des lieux liés à la transhumance des hommes et des bêtes. Il serait même probable que la région ait connu d'autres activités humaines en alternance avec le pastoralisme, surtout l'agriculture. Ce fait est corroboré par la présence de nombreux tessons de céramique qui jonchent le sol et les tumulus qui



Pierre à cupules

jalonnent le site à gravures rupestres. Ces vestiges archéologiques en plus des figurations rupestres témoignent d'une implantation humaine ancienne dans la région et correspondent plus à une fréquentation temporaire qu'un habitat permanent.

Les tumulus, malgré leur nombre important, sont dans la plupart éventrés. Le plus important de ces monuments funéraires est situé à l'extrémité nord-est du site. Il a été érigé et adossé à des blocs gravés. Malheureusement, ce tumulus a été complètement vidé de son contenu. En plus du travail dévastateur des clandestins et des chercheurs de trésors qui ont fait disparaître un nombre considérable de tumulus, il faut ajouter à cela l'impact négatif de l'agriculture intensive sur les sites d'habitat et les stèles « écrites » protohistoriques. Ainsi, parmi ses conséquences désastreuses le déplacement des supports gravés en vue de les utiliser dans la construction des haies, pour délimiter les propriétés agricoles ou pour baliser les pistes. Pour illustrer ce dernier cas, une stèle portant une inscription libyque a été ramassée par un paysan, selon ses dires, d'un amoncellement de pierres.

Les thèmes gravés

Les gravures et figurations relevées dans le site d'Agouray ne présentent pas une grande variation que ce soit au niveau thématique ou stylistique. Elles sont plutôt homogènes. La totalité des représentations sont sous forme de figures géométriques complexes. Parmi celle-ci la spirale à plusieurs tours, d'une grande régularité, constitue le thème dominant. Ce dernier est suivi dans l'ordre par des cercles concentriques, des labyrinthisformes (formes en labyrinthe), des réticulés, des formes indéterminées et des pierres à cupules. Les cupules sont de dimensions et de quantité variables. Quelquefois, elles occupent sur le même bloc-support des faces verticales et horizontales en désordre ou agencées intentionnellement. Ces figures symboliques sont parfois associées sur la même pierre à des spirales ou cercles concentriques. A présent, aucune présence d'anthropomorphe ni zoomorphe n'est attestée dans le site. Il faut dire que le travail n'est qu'à ses débuts. La reprise de prospections plus systématiques dans la région nous permettra certainement de découvrir d'autres gravures et d'évaluer l'importance et l'intérêt de la nouvelle découverte dans son contexte naturel et culturel.

La technique utilisée pour obtenir ces pétroglyphes est limitée à un piquetage-poinçonnage ordonné. Le résultat de ce procédé consiste, en général, en un trait patiné, couleur de la roche,

peu profond et relativement large. Dans des cas, la morphologie du trait obtenu dépend de la disposition et de l'orientation des blocs- supports et surtout des surfaces disponibles et propices, qui semblent rares dans ce site. En effet, la rigueur du climat de la région, qui connaît des hivers très froids avec des chutes de neige importantes dans l'année, a fortement contribué et accentué la désagrégation granulaire des surfaces.

D'ailleurs, l'état de dégradation des figurations est très avancé au point que quelques unes sont tellement érodées qu'elles sont difficilement discernables. D'autres ont partiellement, voire complètement disparu sous une pellicule de lichens qui s'est développée sur la surface de la roche exposée aux conditions atmosphériques.

Les sujets figurés dans ce site, comme les pierres à cupules et les formes géométriques complexes notamment les spirales et les cercles concentriques, sont largement répandus à travers l'ancien monde. Leur extension universelle et leur production par des communautés humaines séparées par des milliers de kilomètres ont donné cours à diverses interprétations et à de multiples attributions chronologiques. Ainsi, la fonction et la signification de ces motifs abstraits et symboliques sont toujours problématiques et restent au stade de suppositions et d'hypothèses. En Europe, la chronologie avancée pour ce genre de représentations qui sont particulièrement bien répandues dans les sites alpins, dateraient, selon les motifs, du Néolithique ou de l'Age du bronze (F. Ballet ; Ph. Raffaelli 1990). En Espagne, ce sont les gravures de la Zarza et la Zarzita, situées dans l'île de la Palma dans l'archipel canarien et étudié par E. M. Rodriguez (1998), qui présentent des analogies frappantes avec les gravures du site d'Agouray.

Au Maroc, les éléments de comparaison dont nous disposons actuellement sont situés dans quelques stations de l'aire rupestre présaharienne de Jbel Bani et de l'Anti Atlas, associés dans de nombreux cas à d'autres thèmes, notamment à des anthropomorphes et à des zoomorphes.

Conclusion

En conclusion, la découverte des gravures rupestres dans cette région du Moyen Atlas pour la première fois, renforce notre idée quant à l'extension des aires rupestres au nord du Sahara et au-delà même du Haut Atlas. La reprise prochaine des prospections et l'étude thématique et stylistique, détaillée et comparative, des figurations découvertes nous permettra certainement de mieux cerner la position chronologique ainsi que l'attribution culturelle de ces motifs abstraits.

Abdellah SALIH et Mohammed HAMMAM

(CEHE)

Bibliographie

- BALLET F. ; RAFFAELLI PH. 1990, Rupestres : roches en Savoie, gravures, peintures, Musée Savoisien, 1990.
- CELERIER J. 1932, *Initiation au Maroc, le milieu physique*, Rabat 193.
- CHENORKIAN R. 1976, "Recherches de Préhistoire dans le Moyen Atlas (Maroc), Fouille au 50 000 ème de Timahdit, prospections 1976. Note préliminaire", in : *Travaux du laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire de la Méditerranée Occidentale*, pp. Aix-en-Provence, 1976, pp. 1-10.
- CHOPPY J. 1952, Peintures rupestres dans la région d'Ifrane in : *Bulletin de la Société de Préhistoire du Maroc*, N. S., 5-6, 1-2, 1952, pp. 101-105.
- GREBENART D. ; PIERRET B. 1966, "Traits polis et cupules de l'Oued Zireg, Province de Taza, Maroc" in : *Libyca* 14, 1966, pp. 329-335.
- MARTIN J. 1977, *Le Moyen Atlas central, étude géomorphologique*. Thèse ès Lettres, dactylographiée, Université de Paris 7, Paris 1977.
- MARTIN RODRIGUEZ E. 1998, "La Zarza : entre el cielo y la tierra". *Estudios Prehispanicos*, 6, Madrid, 1998.
- Pique A. 1994, *Géologie du Maroc, les domaines régionaux et leur évolution structurale*, Rabat 1994.
- SALIH A. 1986, *Recherches sur l'Épipaléolithique dans le Moyen Atlas (Maroc)* : Mémoire de D.E.A., Université de Provence, Centre d'Aix, 1986.



ATIVITES DES CENTRES

Activités du CAL

De janvier à septembre 2004, le Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL) a réalisé, parallèlement aux actions inscrites dans le cadre de son programme d'action, un certain nombre d'activités de diverse nature : séminaire, journées d'étude, encadrement, rayonnement, entre autres. Les activités les plus saillantes sont les suivantes :

1. Journées d'étude

- Les 18 et 19 février 2004, le CAL a organisé, en collaboration avec le CEISIC, 2 journées d'études auxquelles ont participé, outre les chercheurs des deux centres, M. Patrick Andries, expert de ISO-UNICODE au Canada, et deux représentants du Service de Normalisation Industrielle Marocaine (SNIMA). L'objectif des deux journées est l'étude du projet de la proposition marocaine pour l'homologation des tfinaghes, dont une première version avait été envoyée à M. P. Andries en 2003.
- le 21 février 2004, le CAL et le CRDPP ont organisé une demi-journée pour la célébration de la journée mondiale de la langue maternelle. Ont participé à cette manifestation des chercheurs du CAL, du CRDPP et du CEALPA.
- Pour une implication effective des enseignants chercheurs dans l'opération de la formation des formateurs en amazighe, le CAL a organisé, le 22 juillet 2004, une journée d'étude avec la participation d'enseignants chercheurs relevant de différentes universités marocaines. Les chercheurs universitaires invités ont, pour la plupart, déjà participé à l'encadrement du module langue lors de la session du 7-18 juillet 2003. L'objectif de la rencontre est : 1) la présentation des plans de formation des différentes sessions de formations des formateurs prévues, 2) la discussion des possibilités d'introduction de la langue et de la culture amazighes à l'université (la création d'Unité de Formation et de Recherche (UFR) ou de filières).

2. Activités de rayonnement

Le CAL a participé à :

- la table ronde organisée par l'IRCAM à l'occasion du Salon du livre à Casablanca le 17 février, sous le thème : « IRCAM : missions et réalisations » ;
- la table ronde organisée par l'IRCAM le 6 avril 2004 sous le thème : « la standardisation de l'amazighe » ;
- le point de presse organisé par l'IRCAM le 12 juillet 2004 ;
- le CAL, sollicité par le CEISIC, a participé à l'initiation des étudiants de l'école Art'Com de Rabat à la graphie tfinaghe en animant des ateliers d'écriture les 16 et 17 septembre 2004.

3. Activités de recherche

Dans le cadre de la formation continue des chercheurs, le CAL a invité les chercheurs suivants :

- Fatima Sadiqi, de la faculté des lettres de Fès, Dher El Mehraz. Elle a présenté une communication sur : « la phrase adverbiale en amazighe », le 13 février 2004 ;
- Saadia Aït Taleb, de l'Institut d'Arabisation : elle a effectué deux interventions les 2 et 15 mars sur : « les fonctions de l'aménagement terminologique » ;
- M. Kossmann, de l'Université de Leiden : il a animé une série de conférences du 12 au 16 avril 2004. Elles portent sur différents aspects de la grammaire de l'amazighe, à travers ses diverses variétés, tant au Maroc qu'à l'extérieur du Maroc.

4. Séances de travail



- Le 8 janvier 2004, rencontre avec M. A. Bounfour, de l'INALCO (France). Après une présentation des missions du Crb et du CAL, différentes possibilités de collaboration ont été envisagées. Il a été retenu d'organiser une journée d'étude, comme première action de collaboration, sur le thème « néologie et terminologie : évaluation des travaux existants ».

- Le 24 janvier 2004, séance de travail avec M. M. Chami, de l'Université d'Oujda, qui a présenté un projet de dictionnaire comparatif de l'amazighe.

- Le 9 mars 2004, séance de travail avec M. A. Hosni, inspecteur principal au Ministère de l'Education National, qui a présenté un projet de lexique botanique.

- Le 23 mars 2004, les chercheurs du CAL ont effectué une séance de travail avec les chercheurs du CRDPP, relative à la version révisée des règles d'orthographe de l'amazighe développées par le CAL.

5. Colloque

Le CAL a organisé les 7 et 8 octobre 2004 un colloque sous le thème : « structures morphologiques de l'amazighe ». Ont participé à ce colloque des chercheurs du CAL et 14 enseignants chercheurs relevant de différentes universités marocaines.

6. Commissions

Le CAL a participé aux travaux de plusieurs commissions dont, notamment, la commission du manuel scolaire chargée de l'élaboration du CPS du manuel scolaire de 2ème année de l'amazighe (réunion les 9 / 01 / 2004 et 14 / 01 / 2004). Il a également présenté sa stratégie de standardisation devant la commission ad hoc du CA chargée de l'élaboration de la stratégie globale en matière d'enseignement de l'amazighe.

7. Homologation des tfinaghes

Le CAL a entrepris, en collaboration avec le CEISIC, la préparation, durant deux années (2003-2004), de la proposition qui a été soumise, via le SNIMA, à l'ISO/UNICODE en vue de l'homologation de l'alphabet tfinaghe. Le CAL a également participé, en tant que représentant de l'IRCAM, aux travaux de l'ISO/UNICODE qui ont lieu à Toronto au Canada, du 23 au 26 juin 2003.

8. Formation des formateurs en amazighe

Dans le cadre de l'intégration progressive de l'amazighe dans le système éducatif, le CAL a participé aux sessions de formation des formateurs suivantes :

a. session de formation des inspecteurs de l'amazighe qui a lieu du 26 au 29 juillet 2004 dans les centres d'Agadir, Menknès et Nador ;

b. session de formation des inspecteurs qui a lieu au siège de l'IRCAM les 3 et 4 septembre 2004 ;

c. session de formation des professeurs de l'amazighe au centre d'El Jadida (Académie de Doukkala Abda) ;

d- session de formation des professeurs de l'amazighe dans 3 centres relevant de l'Académie de Sous-Massa Draa : Agadir/Chtouka, Inezgane et Tiznit..

Activités du CRDPP

Opérations de formation des inspecteurs et des professeurs

Dans le cadre de la convention liant l'Institut Royal de la Culture Amazighe et le Ministère de l'Education National, plusieurs sessions de formation ont eu lieu au profit des enseignants de la langue amazighe dans plusieurs régions notamment Marrakech, Inezgane, Ouarzazate, Taza et El



Hoceima. Ces formations ont porté sur deux modules, le module langue qui a été assuré par les chercheurs du Centre de l'Aménagement Linguistique, et le module pédagogie qui a été assuré par les chercheurs du Centre de la Recherche didactique et des Programmes Pédagogique.

La présentation des modules s'est déroulée sous forme de cours magistraux suivis d'ateliers assurés par la collaboration des inspecteurs encadrants qui ont bénéficié de la formation qui s'est déroulée à l'IRCAM au mois de septembre dernier.

Le module pédagogique a porté sur les points suivants :

- Les objectifs et les finalités de l'enseignement de la langue Amazighe à travers la présentation et la discussion du Minhaj de l'enseignement de la langue amazighe.
- Les progressions annuelles sur lesquelles sont basées les compétences et les capacités développées dans *Tifawin a tamazight* 1 et 2.
- Les choix pédagogiques des manuels *Tifawin a tamazight* 1 et 2, qui trouvent leurs références dans la pédagogie par compétence et l'approche communicative. Les compétences retenues répondent au niveau du développement psychologique de l'élève, et aux exigences communicationnelles de la vie actuelle.
- La langue adoptée dans les manuels *Tifawin a tamazight* 1 et 2, : dans ce cadre là, les deux manuels constituent deux étapes dans le processus de la standardisation de la langue amazighe. Le manuel de la première année met l'accent sur la vivacité de la langue, et la continuité langagière entre la société et l'école. Le manuel de la deuxième année enrichit les parlers locaux de l'élève par des acquisitions d'autres régions amazighophones, d'une part, et la précision terminologique, d'autre part.
- Le contenu des manuels : les deux manuels puisent leurs contenus du tissu culturel marocain actuel et historique. Il est enrichi par les acquisitions de l'humanité. Tout cela est adapté à la psychologie de l'élève et vise à développer sa créativité.
- Les activités pédagogiques et leur exploitation didactique : ces activités sont essentiellement :
 - La communication orale
 - La lecture
 - L'écriture
 - La grammaire et la conjugaison
 - Les activités ludiques
- Les guides du professeur et le lexique pédagogique : ces guides sont distingués essentiellement par, d'une part, les orientations pédagogiques destinées à faciliter la tâche aux enseignants et aux inspecteurs, et d'autre part, ils constituent une initiation à un amazighe en voie de standardisation par les termes techniques que par les structures syntaxiques.
- La méthodologie et approches de *Tifawin a tamazight* 1.

La formation en matière de pédagogie et didactique a été surtout focalisée sur la démarche méthodologique de l'enseignement des activités pédagogiques telles que : communication, lecture, graphisme et écriture, fonctionnement de la langue et activités ludiques.

Toutefois, les bénéficiaires ont exprimé le besoin de formations multiples et de durées plus longues. La formation était l'occasion pour poser quelques problèmes et chercher leurs solutions localement avec les inspecteurs tels que l'acquisition des manuels et des guides, l'emploies du temps, etc.

Le présent tableau récapitule les différentes opérations de formation :

1. Formation des inspecteurs :

<i>Formateur</i>	<i>Période</i>	<i>Région</i>	<i>Nbre de Bénéficiaires</i>
-AGNAOU Fatima } -DEMNATI Meryam }	Du 26 au 29 juillet 2004	Agadir	120 inspecteurs
-BELAID Boudris } -Ben Youssef Ait Lemkadem }	Du 26 au 29 juillet 2004	Meknès	54 inspecteurs
-EL BAGHDADI Mhamed	Du 26 au 29 juillet 2004	Nador	45 inspecteurs
-BELAID Boudris } -AGNAOU Fatima } -ELBAGHDADI Mhamed } -KHALAFI Abdessalam }	Du 03 au 05 septembre 2004	Toutes les académies	45 inspecteurs

2. formation des enseignants :

<i>Formateur</i>	<i>Période</i>	<i>Région</i>	<i>Nbre de Bénéficiaire</i>
BELAID Boudris	Du 26 au 29 septembre 2004	El jadida	60 enseignants
DEMNATI Meryem	Du 04 au 06 octobre 2004	Agadir	200 enseignants
BILLOUCH Abderrahmane	Du 04 au 06 octobre 2004	Tiznit	40 enseignants
KHALAFI Abdessalam	29/30 novembre et 1er décembre 2004	El Hoceima	58 enseignants
EL BAGHDADI Mhamed	29/30 novembre et 1er décembre 2004	Taza	93 enseignants
DEMNATI Meryem	Du 03 au 09 décembre 2004	Inezgane	80 enseignants
BILLOUCH Abderrahmane	Du 06 au 08 décembre 2004	Taroudant	56 enseignants
AGNAOU Fatima	Du 06 au 08 décembre 2004	Ouarzazate	188 enseignants
BELAID Boudris	Du 08 au 10 décembre 2004	Casablanca	24 enseignants
AGNAOU Fatima	Du 09 au 11 décembre 2004	Ouarzazate	188 enseignants
BELAID Boudris	Du 13 au 15 décembre 2004	Casablanca	26 enseignants
LARAJ Hennou	Du 14 au 16 décembre 2004	Marrakech	60 enseignants
DEMNATI Meryem	Du 14 au 16 décembre 2004	Marrakech	70 enseignants
BILLOUCH Abderrahmane	Du 14 au 16 décembre 2004	Essaouira	55 enseignants
BILLOUCH Abderrahmane	Du 20 et 21 décembre 2004	Laâyoune	28 enseignants

Journées d'études sur l'alphabétisation en amazighe

Le CRDPP a organisé les 22 et 23 avril 2004 des journées d'études sur l'alphabétisation au profit d'une soixantaine d'associations intéressées par l'alphabétisation en amazighe.

Le thème choisi de ces deux journées est : "L'alphabétisation en amazighe : entrée fondamentale pour le développement durable".

asdlf s tmaziyt : asaka amqran yr tnflit tamzgayt

Les axes retenus sont : Les curricula en alphabétisation, l'élaboration des projets d'alphabétisation et le projet d'alphabétisation : vision de l'IRCAM

L'objectif attendu de ces deux journées consiste à impliquer les associations dans les différentes actions que le CRDPP envisage de lancer dans le territoire national en vue de mener des actions d'alphabétisation en amazighe.

Des experts en alphabétisation ont été invités à ces deux journées pour contribuer à l'enrichissement du répertoire des savoirs et des savoir-faire en la matière et amorcer une autre façon de réfléchir sur



la problématique de l'alphabétisation.

L'alphabétisation dans la langue amazighe doit rompre avec le modèle conventionnel qui a fait preuve de ses limites en se cantonnant dans la simple transmission de certaines connaissances élémentaires, mais elle doit plutôt faire preuve d'innovation et d'ouverture sur les modèles qui ont enregistré du succès à travers le monde. D'ailleurs, plus les actions d'alphabétisation tablent sur la capitalisation des expériences, considèrent chaque bénéficiaire comme un allié stratégique sur lequel il faut compter, plus les chances de réussir le défi d'une alphabétisation efficiente sont garanties. L'alphabétisation en amazighe ainsi conçue, devrait en outre, interpeller la société civile, les promoteurs économiques et toutes les forces vives pour contribuer à la mise en oeuvre de ce projet. Cette alphabétisation devrait optimiser un ensemble complexe de compétences, de savoir-faire et de savoir devenir indispensables à un développement harmonieux.

Résumé des travaux du CEAELPA

- Rencontre de poésie à Nador
- Table ronde sur l'histoire littéraire amazighe
- Collecte et classification de la littérature amazighe
- Réalisation d'un CD de chansons pour enfants avec lecture et musique
- Réalisation d'un CD de contes illustrés avec animation musicale pour les enfants
- Saisie et édition de contes pour enfants, Œuvres littéraires et traduction d'ouvrages à l'amazighe
- Préparation d'un ouvrage sur les arts amazighes à Casablanca
- Préparation d'une anthologie de la poésie amazighe traditionnelle
- Saisie et publication des actes du colloque sur la littérature amazighe
- Préparation d'une étude sur le film amazighe
- Préparation d'un livre sur les chansons du groupe « Archach »
- Organisation d'ateliers sur la calligraphie
- Préparation de deux livres sur les arts
- Missions multiples à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc.

Activités du CEAS

Ces activités ont pour objectifs la réalisation du plan d'action pour l'année 2004 et la contribution au rayonnement de l'IRCAM par la participation à différentes activités culturelles, les prestations de services rendus et la recherche des bases d'un partenariat avec des institutions de recherche. Les principales activités réalisées sont :

- le système d'Information Géographique SIG :

Dans le cadre de ce projet SIG/IRCAM et après des études préliminaires du SEAS, l'Institut a lancé un appel à manifestation d'intérêt, au titre de l'année 2004 pour la réalisation dudit projet. Cet appel vise à recueillir, des données précises et nécessaires pour l'étude de faisabilité et pour évaluer la pertinence du projet.

- La recherche:

Les chercheurs du CEAS continuent, dans le cadre de leurs recherches individuelles, de traiter de leurs problématiques, de recueillir des données et de les classer dans le but de créer une banque de données dans les domaines de la toponymie, les structures de parenté, les arts et métiers et les Izerfans. Les recherches contractuelles gérées par le centre vont dans le sens d'enrichir ces données.

- Conférences et colloques:

Le CEAS a organisé une journée d'étude à Rabat le 10 juillet 2004 sous le thème "Anthropologie et Développement". Le 24 et 25 septembre, le CEAS a organisé, à Marrakech, un colloque National sous le thème "Patrimoine et musées au Maroc". Ces deux manifestations scientifiques ont offert l'occasion aux différents chercheurs intéressés d'échanger leurs points de vue et de présenter les résultats de leurs recherches. Pour les chercheurs du CEAS c'était l'occasion de participer à ces débats et de s'ouvrir sur l'extérieur.

- Séminaire internes :

Dans le cadre des échanges et des débats internes le Pr M. EL HARRAS a animé une table ronde sur le thème: "l'Anthropologie et la tribu en Afrique du Nord". Quant au Pr . H. RACHIK, il a animé une table ronde sur le thème du : "Sacré et Sacralité dans le Haut - Atlas"

- Rayonnement

Le CEAS a organisé, en partenariat avec le Conseil municipal de Tiznit, les 13 et 14 Mars 2004 dans cette même ville une manifestation culturelle sous le thème : " la Femme marocaine entre le patrimoine amazighe et la réalité sociale". Le sujet dominant cette manifestation portait sur "Tamazzalt". Les participants ont aussi effectué une visite à une coopérative de production de l'huile d'argane aux Aït Ba Amrane ainsi qu'au tombeau de la sainte "Lalla Taâzza Tagramt".

Deux chercheurs du CEAS ont participé avec des communications, aux "Journées d'études sur L'Anthropologie maghrébine" organisées par le Centre Jacques Berque à Fès, du 17 au 19 mai 2004.

- Prestations de service :

Sur une demande de l'association Bou Regreg, le CEAS a procédé à la traduction en Amazighe, dans ses trois variantes, des nouvelles dispositions du code de la famille. Il a aussi procédé à l'enregistrement audio de ces dispositions dans le but de contribuer à la sensibilisation de la population de l'intérêt de ce changement.

- Sur une demande du Centre Jacques Berque, le CEAS a élaboré une plaquette pour présenter les différents centres de l'IRCAM et leurs missions. Il a aussi présenté le livre: "Études Anthropologiques en Anti-Atlas Occidental" ainsi qu'un compte-rendu sur les deux colloques tenus par le centre.

- Partenariat:

Sous la présidence de M. Le Recteur, le CEAS a tenu une rencontre avec le Directeur du Centre Jacques Berque et ses collaborateurs le 27 septembre 2004. Les moyens pour établir un partenariat entre les deux institutions ont été au centre du débat lors de cette rencontre.

Activités du CEHE

1. Colloques et Séminaires :

Le C.E.H.E. à organisé des colloques et des séminaires suivants :

- Contribution et organisation en collaboration avec le CEAS, à la journée mondiale de la femme le 13 mars 2004 à Tiznit et le conseil municipal de Tiznit ;
- Organisation d'une journée d'étude sur «Le terme amazighe dans l'histoire et civilisation du Maroc» à l'IRCAM le 15 avril 2004, onze chercheurs appartenant à l'IRCAM et à plusieurs Universités et Instituts marocains ont participé à cette journée ;
- Organisation d'un colloque national sur : «L'environnement au Maroc : données historiques et perspectives de développement : le cas de la région de Dra», le 11 et 12 juin 2004, à Zagora ;
- Organisation du 40e anniversaire de la mort du Feu Ali SADKI AZAYKOU, le 20/10/2004 en collaboration avec la Faculté des lettres de Rabat ;



- Organisation du colloque national sur : « L'enseignement de l'histoire et de la civilisation du Maroc : bilan et perspective », les 1, 2 et 3 décembre 2004, à Agadir.

2. Publications du C.E.H.E. :

Le C.E.H.E. a publié les ouvrages suivants (Publications de l'IRCAM) :

- *Lexique des termes amazighes dans l'histoire et civilisation du Maroc*, fascicule n°1, sous la direction de M. Mohammed HAMMAM, Rabat, 2004 ;
- *Le Manuscrit Amazighe : son importance et ses domaines*, série colloques et séminaires n°1, coordonné et présenté par Mohammed HAMMAM, Rabat, 2004 ;
- Ali SADKI AZAYKOU *Quelques toponymes géographiques marocains*, Rabat, 2004 ;
- Mohammed HAMMAM, *Ighasra d ibridn d idrarn infousn, mammo imlt s tmazighte*, de Brahim Ouslimane Achmakhi, Rabat, 2004 ;
- Mostafa OUACHI, *Les inscriptions des traités de la paix entre les Baquates Amazighes et les Romains en Maurétanie Tangitane aux 2 et 3ème siècle*, traduction et commentaire, Rabat, 2004 ;
- Lahoucine OUSGANE, *L'histoire de l'enseignement au Maroc (1-9 hégire/ 7-15)*, Rabat, 2004 ;
- Omar AFA, (textes Amazighes traduits) *Relation de Sidi Brahim de Massa Histoire du Souss au XIXème : siècle*, Rabat, 2004.

3. Les Activités de rayonnement :

Les chercheurs du C.E.H.E. ont participé à plusieurs colloques et séminaires :

a. Colloques :

- conférence donnée à la faculté des Lettres de Rabat le 08 janvier 2004, sur invitation de l'Association des Etudiants chercheurs ;
- Participation au colloque organisé par l'Association du Sahara marocain pour la Solidarité, à Casablanca, à l'occasion du soixantième anniversaire du Manifeste de l'indépendance du 11 janvier 1944, le 10 janvier 2004 ;
- Participation à la table ronde organisée par le Centre Tarik Ibn Ziyad, sur les relations maroco-égyptienne, le 22 janvier 2004 ;
- participation au colloque à la faculté des Lettres Ain-Chok Casablanca, en l'honneur du Professeur Driss LAMARANI LHANCHI, les 27 et 28 janvier 2004 ;
- participation au Colloque organisé par le service culturel du gouvernement des Iles Canaries à Telde, Gran Canaria, sous le thème : « L'Art rupestre des Iles Canaries et de l'Afrique du Nord », du 12 au 19 avril 2004 ;
- Participation à la journée consacrée au thème : « La Féodalité en Europe et dans le monde : notion et institution » organisée par l'UFR : Le Maroc et l'Europe 1415-2000, à la Faculté des Lettres, Rabat le 14 mai 2004 ;
- Participation à la conférence donnée à la faculté des Lettres Fès-Saïs le 14 mai 2004 sur invitation du département d'histoire ;
- Participation et contribution à l'organisation de la journée d'étude organisée par le Ministère de la culture au Musée des Oudayas à Rabat le 18 mai 2004 sur le thème : « Le trafic illicite des Biens culturels », à l'occasion de la journée mondiale des Musées ;
- « Le Patrimoine archéologique dans la région du Sous Tekna », conférence donnée à l'IRCAM le 26 mai 2004 ;
- Participation à la conférence permanente des Villes historiques de la Méditerranée, tenue à Lorca (Espagne) les 5 et 6 novembre 2004 ;
- « Vandalism and theft », session 4 : New Horizons. Rock Art in Africa in The 21 st Century, the futu-

re of Africa's past. Congrès International, Nairobi, Kenya, Novembre 2004;

- Participation au colloque sur : « Histoire du Maroc : Nouvelles Approches » organisé par l'Université Al Akhawayn, Ifrane, les 22, 23, 24, 25 et 26 novembre 2004 ;

- Participation au colloque organisé par l'Association Marocaine de la Recherche Historique, à Marrakech les 1 et 2 octobre 2004 ;

b. Participations à l'animation des activités des Associations Amazighes :

- Participation à une conférence organisée par l'Association Anzwoum d'Azrou à l'occasion du jour de l'an amazighe par l'intervention suivante : « le Calendrier Amazighe », le 24 janvier 2004 ;

- Participation à la célébration du nouvel an amazighe 2954 par l'association TAMAYNOUT.

- « Quelques aspects de l'Archéologie de l'histoire de Témara », conférence donnée à Témara le 21 avril 2004, sur invitation du conseil municipal et des associations de la ville de Témara ;

- Participation au festival culturel organisé par Tawiza (Les associations culturelles amazighes de Imouzar Kandar) entre le 3 et 8 août 2004 ;

c. Publications des articles dans diverses revues :

- Hommage au Recteur Mohammed CHAFIK (sous presse) ;

- Publication d'un article sur : « l'Année Amazighe : données historiques » publié dans le bulletin de l'IRCAM n°2, mars 2004, p. 19-23 ;

- Publication en Tamzight : « Quelques Timnaden de Dades », bulletin de l'IRCAM n°2, mars 2004, P.5 ;

- Publication d'un article, intitulé : « Nouvelles découvertes de gravures rupestres dans la région du Moyen Atlas », paru dans INORA, n°39, Foix (France), 2004, pp.1-5 ;

- « La ganadéria de bo'vidos en El Norte de Africa : datos actuales e iconografia rupestre », in : *Cuaderno de Etnografia Canaria, II Epoca – N°19, Agosto 2004* ;

- « L'Art préhistorique au Maroc : essai de synthèse », in : *Préhistoire, Anthropologie Méditerranéennes*, Université de Provence, CNRS, 2004, T.10, pp. 1-15 ;

- « La coiffure pendant la préhistoire » in, le *Jardin des Hespérides*, Revue de la SMAP, semestriel : N°1, novembre 2004/ Avril 2005, Rabat, 2004, p.14

- Publications de plusieurs articles dans l'Encyclopédie du Maroc, n° 17 et 18 ;

d. Travaux de recherche et missions :

Les chercheurs du C.E.H.E. ont effectué les missions suivantes :

- Travaux de recherche dans le Moyen Atlas, du 22 au 26 avril 2004 ;

- Travaux de recherche dans la région de Zagora et de Tazarine, du 14 au 18 juin 2004.

- Mission à l'Université de Bayreuth, Institut des Sciences de la terre, Allemagne, juillet 2004.

- Mission au Laboratoire d'Archéologie d'Orient et d'Occident, pour un inventaire bibliographique, CNRS, Paris, novembre 2004.

- Mission en France (Aix – en – Provence), pour consulter le Fonds Arsène Roux, octobre 2004.

Activités du CTDEC

Dans le cadre de son programme d'action au titre de l'année 2004, le Centre de la Traduction, de la Documentation, de l'Édition et de la Communication a initié et réalisé un ensemble d'actions et d'activités relevant de ses compétences et attributions. Elles se présentent comme suit:

Séminaires

- Organisation d'un séminaire international sur le thème général: "la place de la traduction dans le maintien d'une langue", à l'École du Roi Fahd de Tanger, les 25 et 26 septembre 2004. Sous thème retenu



pour cette année : *“Traduction et enrichissement d’une langue : étude de cas”* (arabe, hébreu, basque, catalan et amazighe).

- Organisation d’un séminaire sur *“l’Amazighité dans l’Audiovisuel national”*, à Rabat (Siège de la MAP), les 2 et 3 Octobre 2004.

Recherche :

1. En interne :

- Programme *“Traduction pour le rayonnement de l’amazighe (I)”* : Traduction d’ouvrages et extraits d’ouvrages sur la culture amazighe, de l’amazighe vers d’autres langues (arabe, espagnol, anglais), et du français et de l’espagnol vers d’autres langues (arabe, anglais) : D. Hart, Emilio Blanco. Izaga : Extraits II (vers l’arabe) ; E. Laoust, *Contes..* (Extraits II : vers l’anglais et l’arabe) ; R. Aspinion, *Coutumes des tribus de zayan* (vers l’anglais)
- Projets de recherche (projets continus et à long terme) : Collecte d’expressions idiomatiques et consacrées en amazighe et de leur traduction ; Examen des traductions de certains termes proposées dans des organes de presse amazighes (ex. Tawiza, Tasafut) ; Examen des traductions vers l’amazighe déjà réalisées.
- Réalisation de deux reportages audiovisuels sur les aèdes de l’Atlas central (Aghbala), dans le cadre d’une action transversale impliquant M Yakoubi (CEALPA) ;
- Recherche sur *“la situation de l’amazighité au Maroc avant et après la création de l’Ircam”* (recherche commanditée par le Rectorat à l’UERC: rapport en deux versions, française et arabe) ;
- Préliminaires à la recherche en communication 1 (Prél. Rech. Com.1) : Dossier de presse comprenant tous les documents publiés dans la presse sur l’Ircam, depuis sa création jusqu’à la publication de ce N° 3 du Bulletin ;
- Prél. Rech. Com. 2 : Dossier de presse sur la graphie ;
- Prél. Rech. Com. 3 : Dossier de presse complet sur tout ce qui a été écrit sur l’enseignement de l’amazighe ;
- Prél. Rech. Com. 4: Dossier de presse sur Ajdir: Discours, Commémorations ;
- Prél. Rech. Com. 5: Dossier de presse: Entretiens de M. Le Recteur ;
- Prél. Rech. Com. 6: Dossier de presse: Entretiens des chercheurs ;
- Prél. Rech. Com. 7: Dossier de presse: Activités des centres ;
- Prél. Rech. Com. 8: Dossier de presse: Documents divers sur la situation de l’Amazighité.

2. En externe :

- Programme *“Traduction pour le rayonnement de l’amazighe (II)”* : Traduction d’ouvrages sur la culture amazighe vers d’autres langues (arabe, anglais, l’espagnol, et allemand) : Guennoun, *Moeurs de guerre* (vers l’anglais et l’espagnol) ; Chafik, *Thalâtatun wa thalâtûna qarnan...* (vers l’allemand) ; Aspinion, *Coutumes des tribus de zayan* (vers l’arabe et vers l’espagnol)
- Prép. des argumentaires et des CPS pour la recherche contractuelle. Domaines : Traduction (de et vers l’amazighe) ; Communication (thème : *“Image de l’amazighité dans les médias”*).

Rayonnement :

Organisation d’expositions de livres sur l’amazighe durant les manifestations suivantes :

- UERD : Salon International de l’Edition et du Livre (SIEL), Casablanca, 11-24 février 2004
- UERC & UERD : Festival National de l’Ahidous, Aïn Leuh, 16-18 juillet;
- UERC & UERD : Commémoration du Discours Royal d’Ajdir, Rabat, 23 - 24 octobre ;
- UERT : Participation à des manifestations scientifiques (colloques, tables-rondes, 2 membres de l’unité);
- Participation à plusieurs émissions radiophoniques diffusées par la RTM :



- sur l'Ircam: structures (académique et administrative) ; bilan et perspectives; publications de l'Ircam (Directeur du CTDEC)
- sur la commémoration du Discours Royal d'Ajdir (17-19 & 23-24 octobre), avant, durant et après la manifestation (Directeur, membres de l'UERC et de l'UERD) ;
- sur des sujets choisis par les animateurs de la section amazighe de la RTM. (Directeur et membres de l'UERC) ;
- sur les publications de l'Ircam, RTM et Radio régionale d'Agadir (Directeur du CTDEC)
- Participation en tant que "L'invité de l'émission", au Bulletin d'informations amazighes (19 octobre) : Directeur du CTDEC

Publications :

- Actes des séminaires organisés par l'UERT et l'UERC au cours de l'année 2003 : *La place de la traduction dans le maintien d'une langue ; La presse amazighe: état des lieux et perspectives d'avenir*
- Ouvrages traduits: Trad. vers l'arabe (1) : *Al Qânûn al-'urfi (I)* , de D. Hart: Emilio Blanco Izaga: Coronel en el Rif; vers l'anglais (2) : *Thirty Three Centuries of Amazigh History*, de M. Chafik, *Thalâthatun wa thalâtûna qarnan ...*, *Amazigh Words and Things*, de E. Laoust : *Mots et choses berbères*; vers l'espagnol (2) : *Treinta y tres siglos de historia amazig*, de M. Chafik; *Tatueje de memoria*, de R. Lhoussain; vers le français : *Tatouage de la mémoire*, de R. Lhoussain, *Wachm adh-dhâkira*
- Documentation : Répertoire des travaux de recherche sur l'amzighe des bibliothèques universitaires du Maroc (UERD).
- Autres publications : Plusieurs articles dans les organes de la presse nationale (UERC); Entretiens publiés dans les organes de la presse nationale (Directeur)

Services (UERC, Unité de l'Édition (UE), et Direction (Dir.)) :

- Réalisation et édition des produits de communication (dépliants, affiches...) des séminaires organisés par les centres de recherche de l'IRCAM et des activités (commémoration du Discours Royal d'Ajdir, Commémoration du quarantième jour du décès de M.Ali Sedki Azaykou...) du Rectorat et de l'Administration (UERC, UE, Dir.);
- Mise en page de quelques ouvrages du CRDPP (Imagiers etc)(UE);
- Réalisation des couvertures pour les ouvrages publiés par les centres (UE);
- Suivi de l'édition des ouvrages des centres de recherche de l'Institut (UE & Dir.);
- Lancement de notices bibliographiques sur le Site Web de l'IRCAM pour alimenter la rubrique "Bibliothèque"(UERC & UERD);
- Alimentation régulière de l'Intranet et du Site Web de l'IRCAM (UERC) ;
- Préparation et réalisation de travaux divers pour le Rectorat et les centres de recherche (UERC, UE) ;
- Participation à la préparation de la commémoration du Discours royal d'Ajdir (UERC, UERD, UE, Dir.) ;
- Réalisation des dossiers de presse (UERC) ;
- Informations et recherche documentaire (UERD).

Activités du CEISIC

Les membres du centre des études informatiques et des systèmes d'information et de communication participent activement aux actions de recherche appliquée mentionnées dans le plan d'action 2004.

Le centre, maître d'œuvre de la proposition de codage unicode ISO/CEI 10646 de l'alphabet amazighe, continue à suivre l'instruction et l'évolution de ce dossier dans les instances internationales qui donneront l'avis final au mois de janvier 2005 en Chine.



Le centre vient de déposer deux nouvelles normes d'importance stratégique pour l'intégration de l'amazighe dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il s'agit des deux normes suivantes: la norme de classement de chaînes de caractères tifinaghes (ISO/CEI 14 651) et la norme de clavier amazighe marocain (PNM 17.6.00) conforme à la norme de claviers ISO/CEI 9995 et contenant deux types de claviers : Le clavier tifinaghe de base permettant la saisie des 33 lettres utilisées aux écoles du royaume et le clavier tifinaghe étendu permettant la saisie des 55 lettres tifinaghes pan-amazighe.

Les axes qui font partie des plans d'actions 2003 et 2004 du centre et qui constituent une priorité stratégique à moyen et long terme sont l'enseignement à distance par le Web grâce à Internet, la création et la mise en œuvre de bases de données relatives à la langue, à la littérature et à la production audiovisuelle et leur mise à la disposition des chercheurs et du public à travers les réseaux et autoroutes de l'information et de la communication.

Par ailleurs, une réunion avec le staff dirigeant de Microsoft Afrique du Nord a été tenue le 19.01.2005 en présence de monsieur le Recteur et devra se continuer en séances techniques avec le CEISIC pour introduire l'alphabet amazighe dans les logiciels et plateformes de Windows.

Le centre continue à offrir son expertise pour l'organisation et le suivi des réseaux des systèmes d'information et de communication de l'Ircam. L'UER "Réseaux et systèmes d'information", a par ailleurs présenté plusieurs projets d'organisation au rectorat pour une utilisation optimale des ressources de l'Ircam. Elle a procédé à l'équipement d'une salle réservée à la formation continue des chercheurs et du personnel administratif sur les outils informatiques.

Les membres du centre ont assuré la formation du personnel sur plusieurs logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint et Internet et messagerie). Cette action se poursuit pour répondre aux besoins des chercheurs de l'Ircam.

Le centre a organisé des ateliers sur l'écriture en tifinaghe en partenariat avec les écoles d'art graphique de Rabat (Art'Com) et de Casablanca (Ecole Supérieure des Beaux arts). Cet atelier s'est tenu les 15, 16 et 17 Septembre à Rabat.

Il a également organisé un séminaire international les 24 et 25 septembre à Rabat, sur la typographie. Ce séminaire a concerné le standard de codage Unicode et ISO 10646, les technologies du Web et la typographie traditionnelle et numérique.

Une mission organisée en France au mois d'avril 2004, a permis de dégager un avenant de collaboration avec le CRB et le CRTAL de l'INALCO, une proposition de convention avec l'école de Brest de télécommunication et une visite à l'imprimerie nationale de Paris dans le cadre de la recherche d'un partenariat pour l'élaboration des polices artistiques.

Nous avons également participé à la création d'une commission Internet et procédé suite aux recommandations de cette commission à une réécriture du site Web dans une nouvelle structure dynamique utilisant les bases de données et mettant en œuvre le serveur SQL.

Nous avons réalisé les programmes des pilotes clavier du Macintosh pour les différentes versions des systèmes d'exploitation en version locale et en version unicode. Nous avons également réalisé plusieurs polices pour les systèmes du Mac. Nous avons étendu le nombre de polices pour permettre aux chercheurs de disposer de plusieurs variantes. Nous avons distribué ces polices à toutes les imprimeries et les avons installés pour l'imprimerie chargée de l'édition des manuels scolaires de la langue amazighe. Tous ces produits sont offerts gratuitement à qui en fait la demande et sont disponibles sur le site de l'Ircam par simple téléchargement.

Nous avons écrit et mis en œuvre un site interne utilisant le serveur des données pour l'organisation

des forums de discussion, la publication d'articles, la publication des procès verbaux des différentes commissions, l'annonce de séminaires, les téléchargements de polices et de moniteurs de claviers, une bibliothèque de photos et la mise en évidence des publications de l'ircam.

Plusieurs projets sous formes de coopération ont été menés au centre dans le cadre de la collaboration avec l'université et participent au rayonnement de l'ircam dans le milieu universitaire:

Mise en œuvre d'un système d'aide dictionnaire amazighe : cas du verbe (Ecole Mohammadia d'Ingénieurs); Conception et réalisation d'une plate-forme pour l'enseignement à distance à travers le web (Ecole Nationale d'Industrie Minérale); Etudes des normes de tri et proposition d'un DELTA pour la langue amazighe (Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes)

Nous avons procédé à un appel d'offres concernant des polices amazighes de haute qualité artistique et numérique.

Nous avons également procédé à l'appel d'offres de projets s'inscrivant dans le long terme, qui ont pour objectif d'amorcer la recherche dans le secteur de l'ingénierie linguistique.

Ateliers de l'écriture amazighe :

Y. Ait Ouguengay, « Conception et dessin de la police amazighe version ircam », Ateliers de l'écriture amazighe; 15, 16 et 17 septembre, Rabat

M. Outahajala, « Utilisation et ergonomie du clavier amazighe et normes internationales en la matière » Ateliers de l'écriture amazighe ; 15, 16 et 17 septembre, Rabat

Séminaire international de la typographie

Outahajala, Y. Belkasmi, H. Jaa et L. Zenkouar, « Les normes de tri, du clavier et Unicode », séminaire international sur la typographie, 24 et 25 septembre, Rabat

Y. Ait Ouguengay, H. Jaa, H. Aarab & L. Zenkouar, « Numérisation du Tifinaghe : Quelques aspects et problèmes » séminaire international sur la typographie, 24 et 25 septembre, Rabat

L. Zenkouar, Y. Ait Ouguengay, Y. Belkasmi et H. Jaa, « Propriétés et formats d'Unicode », séminaire international sur la typographie, 24 et 25 septembre, Rabat

Rayonnement extérieur :

L. Zenkouar : Membre du comité scientifique de la 3ème Conférence internationale des Technologies de l'Information et des Télécommunications du 27-31 Mars 2005 à Sousse en Tunisie et Membre de la commission scientifique de l'ICM 2004

L. Zenkouar : Publication : Annales de télécommunications / Annals of telecommunications , Vol. 59, n°3-4, mars-avril 2004, France

Communication: S. Bri, L. Zenkouar, "Numerical study of dynamic signal in the surface channel CCD", the 16th International Conference On Microelectronics, Tunisia, December, 6-8 2004.

L'enseignement de l'amazighe s'enrichit du manuel

ⵜⴰⴽⵓⵏⴰⵎⴰⴷⵓⵏ 2 (Tifawin a tamazighte 2)

ⵜⴰⴽⵓⵏⴰⵎⴰⴷⵓⵏ 2 vient de paraître. Ce manuel, destiné à l'enseignement de la langue amazighe, s'adresse aux élèves de la deuxième année de l'enseignement primaire. Les différentes activités qui y sont déclinées véhiculent des valeurs morales, sociales et culturelles ancrées dans le patrimoine national et s'inspirant de la modernité.

ⵜⴰⴽⵓⵏⴰⵎⴰⴷⵓⵏ 2 s'inscrit dans la continuité de ⵜⴰⴽⵓⵏⴰⵎⴰⴷⵓⵏ 1 dans la mesure où il adopte également l'approche par compétences, à savoir les compétences stratégiques, méthodologiques, culturelles et communicatives. Il se démarque cependant de celui-ci. En effet, ⵜⴰⴽⵓⵏⴰⵎⴰⴷⵓⵏ 2 est livré en un ouvrage unique dans lequel coexistent de façon raisonnée et harmonieuse les variétés géolectales de l'amazighe. Dans le souci d'une unification soft et réaliste, il adopte une vision progressive de la standardisation de la langue amazighe.

L'effort de standardisation consenti dans ce manuel se traduit par l'adoption d'une graphie tiffinaghe-ircam à tendance phonologique, l'adoption des mêmes règles d'orthographe, le primat d'un vocabulaire commun et des structures équivalentes, et l'emploi des mêmes néologismes.

Le parti pris de la standardisation n'a cependant pas conduit à l'appauvrissement de la langue. En effet, les auteurs ont pris le soin de présenter les variantes lexicales et morphologiques non pas comme des formes concurrentes mais comme des synonymes et des équivalents qui expriment la richesse des ressources linguistiques de l'amazighe. Une telle modalité de présentation de la variation au sein de l'amazighe a un objectif pédagogique, celui d'initier et de sensibiliser les apprenants à la variété idiomatique de l'amazighe. Cette étape constitue un jalon préliminaire dans le processus de standardisation de la langue.

ⵜⴰⴽⵓⵏⴰⵎⴰⴷⵓⵏ 2, outre qu'il constitue une méthode d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, recèle un florilège de contes, comptines, poésies, proverbes et devinettes.

L'insertion de ces genres littéraires dans le manuel vise la transmission de la culture amazighe aux jeunes générations en vue de sa préservation et de sa promotion. Par ailleurs, les dialogues, les textes de lecture et les textes à caractère culturel aussi bien que les activités d'éveil et les supports iconiques véhiculent un ensemble de valeurs telles l'amitié, la solidarité, la tolérance, la citoyenneté, le civisme, le respect de la différence, la protection du patrimoine et de l'environnement, etc.

Le manuel de l'élève est accompagné du guide de l'enseignant qui clarifie les choix pédagogiques adoptés et présente la démarche méthodologique à suivre dans l'enseignement de l'amazighe.

Grâce à cette réalisation de grande valeur pédagogique et éducative due aux chercheurs de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM), notamment à ceux du Centre de la Recherche Didactique et Pédagogique (CRDPP), l'enseignement de l'amazighe s'enrichit d'un outil qui lui permettra de réaliser un progrès qualitatif.

Fatima AGNAOU
(CRDPP)

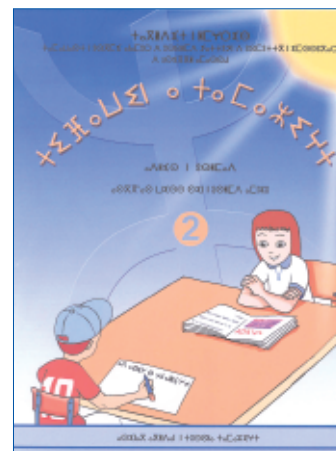
Références

Tifawin a tamazivt 1 , adlis n unlmad, Casablanca : Afrique Orient, première édition, 2003.

Tifawin a tamazivt 1 , adlis n uslmad, Casablanca : Afrique Orient, première édition, 2003.

Tifawin a tamazivt 2 , adlis n unlmad, Rabat : Publication OKAD, première édition, 2004.

Tifawin a tamazivt 2 , adlis n uslmad, Rabat : Publication OKAD, première édition, 2004.



OUJDA : rencontre sur la littérature amazighe

Dans le cadre de ses activités scientifiques et académiques, la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Mohamed I d'Oujda a organisé la « première rencontre nationale sur la littérature amazighe » sous le thème « Création et continuité », les 12 et 13 mars 2004, à la salle « Nida' As Salam », au siège de la faculté. Les travaux de la manifestation se sont déroulés sur cinq séances dont la dernière a été consacrée à des lectures poétiques.

Durant la séance d'ouverture, plusieurs allocutions ont été prononcées par MM. Le Président de l'Université, Le Recteur de la Faculté, le représentant du Comité d'organisation et le Directeur de la revue scientifique « Hafriyat Maghribiya ». Tous ont souligné l'importance de la littérature amazighe conçue comme patrimoine national à sauvegarder, promouvoir et développer.

Invité d'honneur de la rencontre, M. Hassan Aourid, porte parole officiel du Palais Royal et Président du Centre Tarik Ibn Ziad (Rabat), a donné une conférence dans laquelle il a rappelé que la revalorisation de l'amazighité, dans ses différentes expressions, s'inscrit dans le cadre des multiples décisions et initiatives Royales qui invitent tous les marocains à faire de l'amazighité un sujet d'intérêt et une préoccupation majeure.

Quatre séances (deux par jours) ont été consacrées aux interventions et exposés des chercheurs et spécialistes de la littérature amazighe. La manifestation s'est terminée par une séance réservée à des lectures poétiques assurées par MM. Ahmed Ziani, Mohamed Mestaoui, Saïd Abbouti et Houssine Jouhadi.

Une exposition permanente de livres et de publications amazighes a été organisée dans le hall de la faculté.

AGADIR :Troisième Festival National du Théâtre

L'Association Marocaine de Recherche et des Echanges Culturels, succursale d'Agadir, a organisé les 10, 11 et 12 Juin 2004, à Agadir, le Troisième Festival National du Théâtre Amazighe. Huit troupes théâtrales représentant les différentes régions du pays ont participé à cette manifestation. Le festival s'est caractérisé par l'association heureuse entre la réflexion théorique sur le théâtre amazighe et le spectacle des multiples présentations assurées par les troupes invitées. Plusieurs militants associatifs et activistes amazighes ont pris part à cette rencontre. Les débats qui ont ponctué cette rencontre ont abouti à l'élaboration de recommandations parmi lesquelles, nous citons : la valorisation du théâtre conçu comme vecteur de développement de l'amazighe ; la création théâtrale devrait valoriser le patrimoine amazighe tout en s'ouvrant sur les apports d'autres cultures ; l'investissement des symboles identitaires et civilisationnels dans le théâtre amazighe ; la production de textes dramaturgiques oeuvrant pour l'unité de l'amazighe...

Aïn Leuh : Cinquième édition du Festival National

Dans le cadre de la politique d'ouverture de l'IRCAM sur son environnement, l'Institut a participé au cinquième Festival National d'Ahidous, organisé par la commune de Aïn Leuh (province d'Ifrane), en collaboration avec le Ministère de la Culture et l'Association Taymat des Arts de l'Atlas, les 16, 17 et 18 juillet 2004.

L'ouverture de la manifestation a eu lieu le 16 /7/04, à 19 heures, en présence de MM. le Ministre de la culture, le Wali de la ville de Meknès, le Gouverneur de la province d'Ifrane, le Président de la région Meknès-Tafilalet, le Secrétaire général de l'IRCAM et Mme la Directrice du CAL, ainsi que

construction traditionnelles et sur l'utilisation rationnelle des ressources aquatiques.

Le musée est conçu selon une double valence : il est destiné aux habitants de la région ainsi qu'au public large. C'est également un lieu offrant des services tels que : un espace d'exposition, un centre de documentation de la culture locale, un centre de production artisanale et un point d'information touristique.

IMILCHIL

Dans le cadre de ses activités de rayonnement et de promotion de la culture amazighe, et en collaboration avec deux associations locales Adrar et Akhiam, le Centre Tarik Ibn Ziyad a organisé, du 26 au 28 août 2004, à Imilchil (province d'Errachidia) la deuxième édition du Festival de Musique des Cimes. Une manifestation qui a pour ambition d'insuffler une nouvelle dynamique à la région et de jeter la lumière sur les problèmes que vit le village d'Imilchil. Le programme retenu pour cette activité comportait des tables rondes et des soirées artistiques et musicales. Le groupe "Mohawk" (Indiens Canadiens) a reproduit des danses et des chants des tribus Mohawk. La clôture du festival a été marquée par l'organisation du traditionnel ballet de la cérémonie du mariage.

BIR TAMTAM

L'Association Aït Sadden pour l'Environnement et le Développement dont le siège se trouve à Bir Tamtam (Ras Tabouda), a organisé les 13, 14 et 15 août 2005, un festival culturel ayant pour objectif de faire connaître la culture amazighe. Cette manifestation qui a drainé un public nombreux et diversifié, fut une occasion heureuse pour les aèdes et les danseurs de s'exprimer à travers les multiples séances d'ahidous. Des spectacles de fantasia ont, également, rythmé cette activité qui a apporté une bouffée de chaleur humaine aux citoyens de cette localité.

IMOUZZAR

Les 4, 5, 6 et 7 août 2005, la coordination Tiwizi, en collaboration avec la municipalité d'Imouzzar, avec la contribution du Centre Lahcen El Youssi et la participation de plusieurs associations culturelles amazighes, a organisé à Imouzzar des journées culturelles sur la langue et la culture amazighes. Le programme retenu pour la manifestation comportait des conférences, des ateliers, du théâtre, de la danse, de la musique et la fantasia. Ces journées culturelles s'inscrivent dans le cadre de la revalorisation et de la promotion de la culture amazighe, dans ses diverses expressions.

TANGER

L'Institut Royal de la Culture Amazighe et l'Association Tawiza, en collaboration avec le journal *La Chronique*, a organisé le 22/05/2004 une table ronde sur « l'enseignement de l'amazighe au Maroc ». Ont pris part à cette activité de réflexion scientifique, des chercheurs du Centre de la Recherche Didactique et des Programmes Pédagogiques (IRCAM), des membres de l'Association AMREC, des enseignants et des inspecteurs de l'enseignement. Cette manifestation avait pour but de cerner les difficultés et les problèmes que posent l'opération d'intégration de l'amazighe dans le système éducatif national.